



SM le Roi adresse un message de sympathie et de solidarité à M. Donald Trump suite à la tentative d'assassinat dont il a été victime

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10267

Mardi 16 Juillet 2024

Le Mondial du Maroc c'est demain

La 5G se fait toujours désirer



Le député itihadi Abdelkader Taher reproche aux opérateurs téléphoniques leur tendance à se contenter de récolter des bénéfices avec des services limités qui ne répondent pas aux attentes légitimes des citoyens. Une vision à court terme qui pourrait coûter cher au pays en termes de compétitivité et de développement

Page 3

Conséquences de l'effondrement d'un immeuble à Derb Taliane à Casablanca
La rue de la Mer à la merci des gravats et de l'insécurité au quotidien



Reportage

Page 5

L'Espagne dans l'histoire
La malédiction se poursuit pour l'Angleterre



Page 23

SM le Roi adresse un message de sympathie et de solidarité à M. Donald Trump suite à la tentative d'assassinat dont il a été victime



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message à M. Donald Trump, dans lequel le Souverain lui exprime Sa sympathie et Sa solidarité, suite à la tentative d'assassinat dont il a été victime, samedi lors d'un meeting électoral à Butler, dans l'État de Pennsylvanie.

Dans ce message, SM le Roi dit avoir "été choqué et profondément attristé par l'effroyable tentative d'assassinat perpétrée hier" lors d'un meeting de campagne à Butler, en Pennsylvanie.

Le Souverain s'est dit soulagé d'apprendre que "vous êtes sain

et sauf", tout en faisant part de Sa sympathie et de Sa solidarité suite à cette attaque odieuse.

Dans ce message, Sa Majesté le Roi condamne fermement la violence politique, souhaitant à M. Trump "un prompt rétablissement afin que vous puissiez continuer à servir votre grande nation".

"Mes pensées et Mes prières vous accompagnent, M. le Président, votre famille, ainsi que les victimes innocentes de cet acte déplorable", conclut le message.

SM le Roi félicite le Sultan de Brunei Darussalam à l'occasion de son anniversaire



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au Sultan de Brunei Darussalam, SM Haji Hassanal Bolkiah, à l'occasion de son anniversaire.

Dans ce message, Sa Majesté le Roi exprime Ses chaleureuses félicitations et Ses sincères vœux de santé et de bonheur au Sultan de Brunei Darussalam ainsi qu'à son illustre famille royale, et de davantage de progrès et de prospérité au peuple de Brunei Darussalam frère, sous la sage conduite de son souverain.

Le Souverain saisit cette occasion pour réitérer Son estime des relations distinguées unissant les deux pays, Se disant pleinement convaincu qu'elles seront constamment consolidées sur la voie de davantage de prospérité et de rapprochement.

Célébration à Laâyoune de la Journée internationale des coopératives

La Délégation régionale de l'Office du développement de la coopération (ODCO) a organisé, récemment à Laâyoune, une rencontre de communication à l'occasion de la Journée internationale des coopératives, célébrée cette année sous le thème "Les coopératives construisent un meilleur avenir pour tous".

Organisée en partenariat avec l'Association provinciale de l'économie sociale et solidaire de Laâyoune, cette rencontre a été l'occasion de dresser le bilan positif du mouvement coopératif dans la région, eu égard à son rôle crucial dans la création d'emplois et sa contribution significative à l'économie locale.

Intervenant à cette occasion, le délégué régional de l'ODCO, Abdelghani Akchate, a mis en avant l'important effort engagé par les femmes membres des coopératives, dans le but d'améliorer leurs revenus et conditions de vie.

Le nombre de coopératives qui ont vu le jour dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra se chiffre à 2.685 coopératives, dont 528 coopératives féminines, a-t-il précisé.

Ces coopératives comptent un total de 16.781 adhérents, avec un taux de participation des femmes à hauteur de 54%, opérant dans plusieurs secteurs d'activités tels que

l'artisanat, l'agriculture, les services et la pêche maritime, a-t-il avancé.

Par ailleurs, M. Akchate a évoqué les contraintes auxquelles sont confrontées les coopératives, citant à cet égard la faiblesse des ressources financières, la difficulté d'obtention des prêts, le coût élevé des matières premières et les défis liés à la commercialisation des produits.

De son côté, le président de l'Association provinciale de l'économie sociale et solidaire de Laâyoune, Sidi Ahmed Biay, a souligné que la célébration de la Journée internationale des coopératives est une incarnation des valeurs et principes de la société marocaine, basés sur la coopération et la solidarité en faveur du développement, notant que les coopératives ne sont pas que des entités économiques mais aussi des centres d'innovation sociale.

Cette rencontre a été marquée par une lecture de la Déclaration de l'Alliance coopérative internationale (ACI) pour la Journée internationale des coopératives 2024.

Au terme de cette rencontre, plusieurs coopératives ont présenté leurs témoignages et partagé leurs expériences réussies dans ce domaine, avec des exemples concrets des défis et des succès auxquels sont confrontées ces structures économiques sociales et solidaires.



AVIS RECTIFICATIF

APPEL D'OFFRES OUVERT N° AO/11/2024 RELATIF A LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES BLOCS DE TOILETTES PUBLIQUES DANS LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CASABLANCA

La Société Casablanca Baïa porte à la connaissance des concurrents et du grand public que la modification suivante est apportée à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° AO/CB/11/2024 ; publié le 23 juillet 2024 dans les journaux LIBÉRATION N°10255 ET ALITTIHAD ELICHTIRAKI N°13.783

Modification apportée au :

- Date d'ouverture des plis :

La date d'ouverture des plis prévue le 23 juillet 2024 est reportée au 05 Aout 2024 à 11heure.

Toutes les autres clauses de cet appel d'offres restent inchangées.

14, Avenue Mers Sultan -4ème étage, N°22-(20 130) Casablanca

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter

La société Casablanca Baïa

Tél : +212 5 22 36 87 74/ fax : +212 5 22 36 87 73
casablanca@casabaia.ma



Le Mondial du Maroc c'est demain

La 5G se fait toujours désirer



Dans une ère où la transition numérique est devenue une priorité mondiale, le Maroc peine à rattraper son retard dans le déploiement de la cinquième génération de technologie cellulaire sans fil (5G). Le député ittihadie Abdelkader Taher a récemment interpellé le gouvernement à ce sujet, soulevant des questions cruciales sur les lacunes persistantes du pays en matière de connectivité numérique.

Lors d'une séance hebdomadaire consacrée aux questions orales, l'élu socialiste s'est adressé à Ghita Mezzour, ministre déléguée auprès du chef du gouvernement chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration, pour exprimer les vives préoccupations du Groupe socialiste – Opposition ittihadie quant au retard pris par le Maroc dans l'implémentation de la 5G, une technologie essentielle pour le développement économique et social du pays.

Abdelkader Taher a également mis en lumière le coût élevé des services de fibre optique, qui reste prohibitif pour une grande partie de la population marocaine. Ce constat met en évidence une fracture numérique alarmante qui limite l'accès équitable aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Il a insisté sur la nécessité impérieuse pour le Maroc de développer des services Internet abordables et accessibles sur l'ensemble du territoire national afin de rivaliser avec les pays voisins, notamment dans la perspective de l'organisation conjointe de la Coupe du monde 2030.

Le parlementaire usfpéiste a tenu à rappeler, lors de son intervention, que le secteur des technologies de communication est le pilier de la transition numérique. La vitesse de connexion Internet est aujourd'hui un levier indispensable pour sou-

tenir le développement durable, favoriser l'innovation et stimuler la croissance économique. Dans un monde où la compétitivité se mesure de plus en plus à la capacité à innover et à se connecter, le Maroc ne peut se permettre de rester à la traîne.



Le député ittihadie Abdelkader Taher reproche aux opérateurs téléphoniques leur tendance à se contenter de récolter des bénéfices avec des services limités qui ne répondent pas aux attentes légitimes des citoyens. Une vision à court terme qui pourrait coûter cher au pays en termes de compétitivité et de développement

Abdelkader Taher a, à cet égard, souligné que les opérateurs téléphoniques opérant au Maroc ne font pas suffisamment d'efforts pour développer, améliorer et étendre la portée des services numériques. Il n'a pas manqué de pointer du doigt leur tendance à se contenter de récolter des bénéfices avec des services limités qui ne répondent pas aux attentes légitimes des citoyens. Cette situation révèle, selon lui, une vision à court terme qui pourrait coûter cher au pays en termes de compétitivité et de développement.

Il faut dire que le déploiement de la 5G ne se limite pas à une simple amélioration de la vitesse de connexion. Il s'agit d'une révolution technologique qui pourrait transformer de nombreux secteurs, de la santé à l'éducation, en passant par l'agriculture et l'industrie. La 5G promet des vitesses de téléchargement ultrarapides, une latence extrêmement faible et une capacité de connectivité massive qui pourrait soutenir le développement de villes intelligentes et de l'Internet des objets (IoT).

Pour le Maroc, adopter cette technologie est crucial pour attirer des investissements étrangers, soutenir l'innovation locale et créer des emplois dans des secteurs à forte valeur ajoutée. La 5G pourrait également jouer un rôle clé dans la réduction des disparités régionales en permettant aux zones rurales d'accéder aux mêmes opportunités que les centres urbains.

En outre, le retard dans le déploiement de la 5G au Maroc revêt une importance particulière dans le contexte de l'organisation de la Coupe du monde 2030, conjointement avec l'Espagne et le Portugal. Cet événement mondial représente une opportunité unique pour le Royaume de démontrer sa capacité à se hisser au niveau des standards internationaux en matière de connectivité numérique.

La 5G est, en effet, essentielle pour garantir une expérience optimale aux millions de visiteurs attendus, ainsi qu'aux diffuseurs et aux organisateurs de l'événement. L'absence de cette technologie pourrait non seulement affecter la logistique et l'organisation de cette compétition majeure, mais aussi ternir l'image du Maroc en tant que partenaire technologique fiable. Ainsi, le déploiement rapide et efficace de la 5G devient une nécessité pour le développement interne et un impératif stratégique pour assurer le succès de la Coupe du monde 2030.

Le débat soulevé par le député ittihadie Abdelkader Taher ne concerne donc pas uniquement l'accès à une technologie de pointe, mais touche au cœur de la vision du Maroc pour son avenir numérique. Pour réussir cette transition, il est impératif de dépasser les logiques de rentabilité immédiate et de penser en termes de bénéfices à long terme pour l'ensemble de la société marocaine.

En investissant dans la 5G et en rendant les services numériques accessibles à tous, le Maroc peut espérer combler son retard et se positionner comme un leader régional en matière de technologie. Cela nécessite une mobilisation de tous les acteurs, une collaboration étroite entre les secteurs public et privé, et une vision claire orientée vers le développement durable et inclusif.

Si le retard dans le déploiement de la 5G au Maroc constitue un défi majeur, il est aussi considéré comme une opportunité unique de redéfinir les priorités du pays en matière de technologie et d'innovation. En répondant à cet appel, le gouvernement peut ouvrir la voie à une nouvelle ère de modernisation pour le pays.

Mehdi Ouassat

Incendie dans une unité industrielle de fabrication de mouchoirs en papier à Berrechid

Un incendie s'est déclaré, dimanche dans l'après-midi, dans une unité industrielle de fabrication de mouchoirs en papier, située dans la zone industrielle de Berrechid, apprend-on auprès des autorités locales de la province.

Cet incendie a causé des dégâts matériels dans l'unité en question, et dans une autre unité de stockage, dont la superficie est d'environ 8.000 mètres carrés, précise la même source.

Les autorités locales et de sûreté et les services de la protection civile sont intervenus pour prendre les mesures nécessaires et circonscrire le feu, alors que les efforts se poursuivent pour l'extinction définitive de l'incendie, qui a été maîtrisé, sans blessures ni pertes humaines, ajoute la même source.

Une enquête judiciaire a été ouverte par les autorités compétentes afin d'éclaircir les tenants et aboutissants de cet incident, conclut-on.

Société

Célébration d'Achoura à Doukkala

Un mélange de traditions d'ici et d'ailleurs

Comme partout dans le Royaume, la célébration d'Achoura qui coïncide avec le dixième jour de Moharram, occupe une place particulière dans la région de Doukkala. Une fête religieuse synonyme de festivités pour les grands et surtout les petits, dans une ambiance où se mélangent les traditions d'ici et d'ailleurs.

Une occasion aussi pour resserrer les liens familiaux et de s'acquitter de l'aumône annuelle (Zakat) en faveur des démunis. Parmi les faits marquants de cette célébration, on cite notamment la coutume de s'asperger mutuellement d'eau dans les rues, l'utilisation des pétards ou encore la collecte des pneus usés pour allumer des feux. Des jeux que l'on retrouve un peu partout dans le monde et qui débouchent parfois sur des dérapages incontrôlés et des dégâts collatéraux souvent irréparables.

A ce propos, Hssain El Mamoun, enseignant de philosophie et chercheur en sociologie, note que le rituel festif d'Achoura est une tradition transmise de père en fils, de mère en fille, revêtant à la fois un aspect religieux, social et commercial.

Il ajoute, dans une déclaration à la MAP, que cette fête donne à voir la manifestation de multiples cou-



tumes populaires, entre autres, le fait de s'asperger mutuellement d'eau, d'allumer des feux ou encore des représentations de chant folkloriques animées par des femmes et des enfants au rythme principalement de la Taârija, un instrument de percussion typiquement marocain.

Il explique que les rituels et les chants sont inscrits dans le patrimoine populaire marocain et n'ont

aucune relation avec d'autres religions.

Dans la région de Doukkala comme presque partout dans le Royaume, les festivités d'Achoura débutent la première nuit du premier mois du nouvel an musulman avec la préparation d'un couscous à la viande d'agneau, en présence de l'ensemble des membres de la famille. Et durant les premiers jours

de ce mois, les enfants sillonnent leurs quartiers en chantant à tue-tête pour recevoir "Hak Achoura", des cadeaux offerts par les adultes à cette occasion. Cette célébration est marquée tout particulièrement par le rituel qui consiste à s'asperger mutuellement d'eau, une manière de se purifier, comme le relève notre interlocuteur qui indique que cette symbolique de purification est une croyance partagée par toutes les autres cultures et civilisations du monde.

Autre must d'Achoura, l'achat des fruits secs qui viennent garnir les tables des familles pour célébrer l'événement comme le veut la tradition. D'autres produits plus élaborés, comme les fruits secs enrobés et les friandises marocaines ou importées, commencent à s'y inviter davantage. Les parents marocains ne manquent pas également d'offrir à leurs enfants les jouets achetés pour l'occasion. Cela dit, la célébration d'Achoura au Maroc est un mélange de rituels et de pratiques issus à la fois de la religion et de la tradition populaire. Achoura, dite "fête de l'enfance par excellence", coïncide cette année avec le mardi 16 juillet. D'ailleurs, l'appellation est dérivée du nombre "achara", le chiffre dix en français.

Rencontre à Fès sur la révolution digitale en dentisterie à l'initiative de l'Université privée de Fès

Des experts marocains et étrangers ont mis l'accent, samedi à Fès, sur la révolution digitale en dentisterie dans le cadre d'une conférence initiée par l'Université privée de Fès (UPF).

Intervenant à l'ouverture de cette rencontre, Rachida Ameziane, doyenne de la Faculté de médecine dentaire à l'UPF, a mis l'accent sur la grande place qu'occupe désormais le digital dans la vie personnelle et professionnelle des gens, surtout après la crise de la pandémie de Covid-19.

Elle a ajouté que le numérique a touché positivement l'enseignement en particulier, en offrant des avantages révolutionnaires à l'approche traditionnelle dans ce domaine.

Énumérant les avantages du numérique en la matière, notamment l'accessibilité et la multiplicité des plateformes, la flexibilité (accès aux cours à tout moment), l'interactivité apprenant-formateur et l'immersion via l'utilisation de la réalité virtuelle, Mme Ameziane a fait savoir que ces nouveautés sont appliquées à la médecine dentaire, "l'UPF étant en train d'introduire des simulateurs non virtuels, rattachés à un

logiciel favorisant une interaction entre l'enseignant et l'apprenant".

Pour elle, la Faculté de médecine dentaire, la première à l'échelle nationale et africaine à intégrer ces innovations et équipements digitaux, entend marquer une révolution dans l'enseignement de la médecine dentaire en préparant les futurs professionnels à relever les défis de demain dans un monde digitalisé.

L'éminent professeur titulaire et directeur de la prothèse, implantologie et matériaux dentaires à l'Université "Federico II" de Naples, Ferdinando Zarone, a présenté, de son côté, un exposé dans lequel il s'est attardé sur les impacts des mutations numériques sur la médecine dentaire, que ce soit du côté du praticien ou de celui du patient.

Il a ajouté que la dentisterie digitale est aujourd'hui une réalité et devrait dans un futur proche toucher l'ensemble du processus de prise en charge des patients.

Cas pratiques à l'appui, M. Zarone a exposé les avantages de la dentisterie numérique, laquelle couvre une panoplie d'outils et de techniques, notamment l'imagerie nu-

mérique, susceptibles de faciliter le travail des professionnels et garantir une bonne qualité de soins pour le patient.

Dans une déclaration à la MAP, le responsable de la transition digitale pour la dentisterie à l'UPF, professeur Jaafar Mouhyi a indiqué que cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la journée portes ouvertes de l'université privée de Fès, est l'occasion d'informer les futurs étudiants de l'Université que "le digital est un axe d'enseignement d'aujourd'hui et non du futur". M. Mouhyi s'est dit "fier" de voir l'UPF prendre l'initiative "rapidement" de "monter une structure entièrement digitale à partir de la deuxième année d'enseignement", mettant l'accent, par ailleurs, sur l'importance du partenariat noué avec l'Université "Federico II" de Naples. "L'établissement le plus avancé en matière de documentation de dentisterie digitale dans le monde".

Organisée sous le thème "La révolution digitale en dentisterie: Intérêts et implications pédagogiques", cette rencontre a été l'occasion pour les participants, dont des étudiants, de s'informer et mettre l'accent

sur les mutations digitales qui révolutionnent aujourd'hui la dentisterie moderne et explorer les nouvelles tendances qui la caractérisent.

Plusieurs thèmes ont été débattus lors de cette rencontre, notamment l'impact de la révolution digitale sur la dentisterie et les intérêts et implications pratiques, les technologies digitales dans la formation dentaire et leur intégration dans les cursus académiques ainsi que les dernières innovations en dentisterie digitale et leurs applications pratiques.

Il a été question aussi de l'impact des technologies émergentes sur la qualité des soins aux patients et les opportunités présentées par la transition vers une dentisterie digitale. A cette occasion, il a été procédé à la signature d'une convention entre l'UPF et l'université de Naples, laquelle marque le début d'une collaboration académique et scientifique visant à promouvoir les échanges et le développement de projets communs dans le domaine de la dentisterie.

Conséquences de l'effondrement d'un immeuble à Derb Taliane à Casablanca

La Rue de la Mer à la merci des gravats et de l'insécurité au quotidien

Reportage



« Incompréhensible », « inadmissible » ! Même dits en sourdine, ces mots traduisent la colère et la déception des habitants de la rue de la Mer, à Derb Taliane, située à environ 400 mètres de la Mosquée Hassan II. Ils décrivent une situation « insupportable » qui les oblige à vivre entourés de gravats jonchant le sol aux abords de leurs habitations.

Ces familles se sentent abandonnées par les services compétents, chargés de les débarrasser de ces débris qui les empêchent d'accéder à leurs maisons en toute sécurité.

Malgré les appels lancés à l'endroit des autorités locales et les lettres adressées au gouverneur de la préfecture d'arrondissement de Casablanca-Anfa (18/03, 07/05 et 05/06 2024), à la présidente de la commune de Casablanca (09/05 2024), à la présidente de l'arrondissement Sidi Belyout (18/03 2024) et au wali de la région de Casablanca-Settat (07/05), aucune action n'a été entreprise pour enlever les débris des abords de leurs habitations.

Pour la petite histoire, le calvaire de ces familles a commencé le 29 février 2024 lorsqu'un immeuble menaçant ruine s'est écroulé sans toutefois faire de victimes. Il faut dire que ses occupants avaient déménagé bien avant l'effondrement.

« La vétusté de l'immeuble était telle qu'il devenait risqué d'y vivre et de circuler autour, car il pouvait s'effondrer à tout moment et provoquer un drame. N'eût été la vigilance des riverains, le pire serait donc arrivé ce jour-là », se souvient un habitant.

Cependant, ce soulagement a été de courte durée. En effet, à la menace que représentait l'immeuble écroulé s'est ajoutée celle des gravats et barres de fer restés sur place depuis février, malgré le danger qu'ils représentent pour les habitations environnantes.

Cette situation oblige les habitants à faire des détours pour se rendre chez eux ou pour trouver un endroit où garer leurs véhicules. « Des jeunes ont réussi à créer un passage entre les immeubles et les gravats sans toutefois éliminer le risque pour nos

familles respectives, surtout pour les enfants », se plaint Dr Omar Jihal qui réside à proximité des lieux.

Pour ce géographe et climatologue formé à la Sorbonne, ancien responsable des études d'impact sur l'environnement, la situation demeure préoccupante. En effet, l'effondrement a aussi endommagé la façade de certaines habitations mitoyennes, craignant qu'elles ne menacent à leur tour les environs, vu la densité et la proximité des habitations.

Inquiets, « nous avons adressé des courriers aux services concernés afin qu'ils interviennent. Hélas nos demandes sont restées lettre morte », déplore-t-il persuadé que l'administration locale fait preuve de discrimination à leur égard.

Ce dernier s'indigne du traitement réservé par les différents services contactés à ce dossier, remarquant que le 23 mai dernier, à 200 mètres de la Mosquée Hassan II, plus précisément à l'intersection des boulevards Moulay Youssef et El-Hank,

ces services se sont dépêchés d'enlever les débris d'un immeuble de cinq étages le jour même de son effondrement suite aux travaux de rénovation et de bâcher les « cicatrices » sur un immeuble touché par cet effondrement.

Ironiquement, les gravats issus de cet effondrement ont été déposés à environ deux cent mètres de la rue de la Mer au grand étonnement des riverains qui attendent toujours qu'on les débarrasse de leurs propres débris.

Alcool, drogues et tapage nocturne

Ici comme chez les habitants de la rue de la Mer, les gravats sont devenus des dépotoirs d'ordures menaçant cette fois-ci la santé des riverains. Nombreux sont ceux qui viennent même s'y ravitailler en pierres et barres de fer ou s'y réfugier pour consommer de l'alcool, fumer des drogues ou faire du tapage nocturne.

Autour des gravats de la rue de la Mer, les habitants mitoyens nous expliquent qu'ils craignent également qu'en cas d'incendie, l'étroitesse des lieux rende difficile l'évacuation et provoque des drames évitables.

« Environ 200 à 300 personnes vivent dans les environs et chaque fois qu'un véhicule est mal garé ou qu'une tente est dressée sur les voies restantes, cela entrave la circulation », selon les témoignages des habitants du quartier.

Récemment, une cinquantaine de pneus avaient été déposés autour des gravats dans la perspective de faire un grand feu à l'occasion de la fête d'Achoura. Mais au lendemain de notre passage sur les lieux, des agents de la police sont passés les retirer au grand soulagement des riverains.

Les certificats de propriété, l'autre problème

Autre problème, mais cette fois-ci en sourdine, celui des certificats de propriété qui ne sont plus délivrés aux propriétaires des maisons, malgré le fait que l'expropriation a été annulée pour ladite zone.

« La vétusté de la majorité des maisons est due à l'interdiction aux propriétaires par l'administration de mener des travaux d'entretien et de restauration suite à ladite expropriation. Mais, maintenant que cette expropriation n'est plus à l'ordre du jour, il se trouve que la situation financière de ces derniers ne leur permet pas de procéder à de tels travaux. Ce qui nous laisse envisager d'autres drames similaires », craint Dr Omar Jihal.

Un autre problème évoqué par les riverains est celui du conflit entre les propriétaires, qui aspirent à rénover leurs maisons et continuer ainsi à percevoir les modestes recettes locatives, d'une part, et les locataires, qui souhaitent bénéficier d'un relogement au frais de l'État, d'autre part. Une situation qui ne cesse de prendre de l'ampleur, a-t-on appris lors de nos échanges avec les habitants.

Alain Bouithy



Sté "ANSM-ingénierie"
SARL Siège Social:
Hay El Mehammedi Rue
38 N° 02 El Aïoun Sidi
Mellouk (M) R.C: 351.
Aux termes de procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 06 Juin 2024, les associés de la société à responsabilité limitée «ANSM-ingénierie» au capital de 100.000,00 dhs décident ce qui suit:
-Approbation des comptes de la société arrêtés le 06/06/2024.
-Approbation des opéra-

tions de liquidation réalisées par Mr RQUIOUEQ Hassan CIN N°F318203 n'ont dégagé ni bonis ni malis de liquidation.
-Déclaration de la clôture de liquidation et donation à Mr RQUIOUEQ Hassan liquidateur de la société, qui-lus entier et sans réserve l'exécution de son mandat, quitus qui bénéficiera également au gérant.
-Par suite de la résolution qui précède, il a été constaté que la société est définitivement dissoute et liquidée et

décide que les archives de la société seront déposées, conformément aux dispositions légales au Siège de la société.
-Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original ou d'une copie pour effectuer tous dépôts ou toute publicité partout ou besoin sera.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1^{ère} instance Taourirt le 08/07/2024 sous le N° 2024/877, RC N° 351, N° 4889/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement
et de l'Eau
Direction Provinciale
de Khémisset
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°: 18/2024/KH
Le 07/08/2024 à 10h00 il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique de Khémisset Sis à : Rue Kadi Ayad, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°18/2024/KH du 07/08/2024 pour :

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.
N° 4890/PA

- Hopkids Equipement- RC de Fès n° 81345
Aux termes d'un acte sous seing privé à Fès, en date de 05/06/2024, il a été formé une société dont les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION :
- Hopkids Equipement-FORME : SARL
OBJET :
- MARCHAND EN DÉTAIL JOUETS
- MARCHAND D'ACCESSOIRES DE BUREAU, D'INFORMATIQUE OU D'APPAREILS POUR LA MÉDECINE
- MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION
SIEGE SOCIAL: N 03 FERME BEN ABDELLAH LOT WISSAL IMM MARCHIKA AP 20 RTE SEFROU Fes
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : Cent mille dirhams, divisé en 1000 parts sociales de cent dirhams chacune, et sont attribuées à :
- Mme SOUKAINA SAKOUT ANDALOUSSI, à concurrence de 500 parts;
- M. YOUNES GHARNATI, à concurrence de 500 parts;
LES ASSOCIÉS ASSOCIÉS :
GERANCE :
- Mme SOUKAINA SAKOUT ANDALOUSSI, gérant. Signature Sociale
- La société sera engagée par la signature sociale séparée de Mme SOUKAINA SAKOUT ANDALOUSSI et M. YOUNES GHARNATI
Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Fès, le 27/06/2024 sous le n°13526 N° 4892/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم الخسيسية
دائرة الموزية
قنطرة أولاد رحمون
جماعة أولاد رحمون

إعلان عن انطلاق عملية البحث عن المناقص والمشار عدد: 2024/01

يعن رئيس المجلس الجماعي أولاد رحمون عن انطلاق عملية البحث عن المناقص والمشار التي يمكن أن تنتج عن إنشاء مشروع تنظيم وحدة التربية الإيفاء بنوار شعبة لحرارة فعدة الشعبة جماعة أولاد رحمون، قنطرة أولاد رحمون، دائرة الموزية، إقليم الخسيسية، لقائدة محمد سرفاط ومطابقه عدد: MA92375 منها 15 يوما ابتداء من يوم نشر الإعلان بالجزيرة.
N° 4895/PA

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°52/2024/ABH-GZR

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert N°52/2024/ABH-GZR du 26/07/2024 à 10h00min relatif à: ASSISTANCE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION DE TROIS SEUILS AU NIVEAU DES SITES : TAMARENDOUTE (CT N°KOB), CHAABAT DIB (CT TAZARINE) ET AIT ALI OU BSSOU (CT AIT BOUDAUD) POUR LA RECHARGE ARTIFICIELLE DE LA NAPPE ALLUVIALE DE TAGHBAIT, PROVINCE DE ZAGORA, a été rectifié comme suit :

- * L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 336 000,00 DHS TTC (Trois Cent Trente-Six Mille Dirhams. Toutes Taxes Comprises).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

Les autres dispositions de l'avis d'appel d'offres publié le 04/07/2024 au journal RISSALAT AL OUMMA N°12779 restent inchangées.
N° 4894/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE KHEMISSET

Avis modificatif DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°: 19/2024/KH

Il est porté à la connaissance des candidats désirant participer à l'Appel d'Offres Ouvert international n° 19/2024/KH; relatif aux TRAVAUX DE CALIBRAGE ET DE RENFORCEMENT DE LA RR 411 DU PK 114+000 AU PK 131+200 - PROVINCE DE KHEMISSET dont la date d'ouverture des plis prévue le 08/08/2024 à 10h00 a subi des rectifications au niveau du BPDE concernant le prix n°3.

Le reste sans changement.

Le dossier est téléchargeable du portail des marchés publics : www.portalmarchéspublics.gov.ma.
N° 4896/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE RHAMMA

Objet: Travaux de renforcement de la chaussée sur la RN7 entre les PK 55+620 et PK 85+972 -Province de Rhamma-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 09/2024 OUVERTURE DES PLS LE 08/08/2024

Le 08/08/2024 à 11h30 (Onze Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Rhamma (Benguerir) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix pour les :

Travaux de renforcement de la chaussée sur la RN7 entre les PK 55+620 et PK 85+972 -Province de Rhamma-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 49 279 756,40 DHS (Quarante-neuf millions deux cent soixante-dix-neuf mille sept cent soixante-six Dirhams et quarante centimes).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 750 000,00 DHS (Sept cent Cinquante mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 01/08/2024 à 10h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de consultation.
N° 4893/PA



Frappes aériennes et tirs d'artillerie sur la bande de Gaza



Des bombardements aériens et des tirs d'artillerie ont visé lundi la bande de Gaza, où l'armée israélienne poursuit son offensive contre le Hamas après des frappes meurtrières ces derniers jours sur un camp de déplacés et une école abritant des civils.

Le mouvement islamiste, dénonçant des "massacres" commis par Israël "contre des civils non armés" dans le territoire palestinien assiégé, a annoncé dimanche son retrait des négociations indirectes sur un cessez-le-feu menées par les pays médiateurs.

Lundi, des témoins et des secouristes ont signalé des tirs d'artillerie dans plusieurs quartiers de la ville de Gaza.

Une frappe sur le camp d'Al-Maghazi,

dans le centre de la bande de Gaza, a fait cinq morts parmi lesquels trois enfants, selon le Croissant-Rouge palestinien, tandis que des tirs d'artillerie, selon des témoins, ont visé les environs du camp de Nousseirat, dans le même secteur.

Dimanche, au moins 15 personnes ont été tuées, selon la Défense civile, dans le bombardement d'une école de l'Unrwa, l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens, qui abritait "des milliers de déplacés" à Nousseirat. L'armée a affirmé avoir frappé des combattants.

Il s'agit de la cinquième école bombardée en huit jours dans la bande de Gaza.

Dans le sud, des tirs d'hélicoptères ont visé lundi les environs de Khan Younès et de Rafah, selon des témoins.

L'armée a annoncé avoir, la veille, "éliminé une cellule armée de lance-roquettes, lors de combats rapprochés" dans le secteur de Rafah. De nombreux combattants ont également été "éliminés" dans le centre de la bande de Gaza, a ajouté l'armée.

Les troupes au sol sont appuyées par les forces navales israéliennes en Méditerranée qui "continuent à viser des cibles", a indiqué l'armée.

Samedi, selon le Hamas, des frappes israéliennes ont tué 92 Palestiniens dans le camp d'Al-Mawasi, près de Khan Younès, un secteur déclaré il y a plusieurs mois "zone humanitaire" par Israël, où les civils déplacés avaient été invités à se regrouper.

Israël a indiqué avoir visé dans le secteur de Khan Younès, Mohammed Deif, le chef militaire du Hamas, et Rafa Salama, commandant à Khan Younès du mouvement islamiste, présentés comme "deux cerveaux du massacre du 7 octobre" en Israël, qui a déclenché la guerre.

Rafa Salama a été tué dans cette frappe, a annoncé l'armée dimanche, tandis que

“

J'ai vu des bambins doublement amputés, des enfants paralysés et dans l'impossibilité de recevoir un traitement", a décrit Scott Anderson, directeur des affaires de l'Unrwa

Mohammed Deif, selon un responsable du Hamas, est sain et sauf.

Après la frappe sur Al-Mawasi, un responsable de l'Unrwa a raconté avoir assisté, à l'hôpital Nasser de Khan Younès, à "certaines des scènes les plus horribles" depuis le début de la guerre.

"J'ai vu des bambins doublement amputés, des enfants paralysés et dans l'impossibilité de recevoir un traitement", a décrit Scott Anderson, coordinateur humanitaire adjoint et directeur des affaires de l'Unrwa à Gaza.

Le Hamas a dénoncé un "effroyable massacre".

L'armée a affirmé de son côté que "la frappe avait été menée dans une zone clo-

turée gérée par le Hamas" et que "la plupart des victimes étaient des terroristes".

La guerre a été déclenchée par l'attaque sans précédent menée le 7 octobre par le Hamas dans le sud d'Israël, qui a entraîné la mort de 1.195 personnes, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP établi à partir de données officielles israéliennes.

Sur 251 personnes alors enlevées, 116 sont toujours retenues à Gaza dont 42 sont mortes, selon l'armée.

En riposte, Israël a promis de détruire le Hamas, au pouvoir depuis 2007 dans la bande de Gaza, et lancé une offensive qui a fait jusqu'à présent 38.584 morts, en majorité des civils, d'après des données du ministère de la Santé du gouvernement de Gaza, dirigé par le Hamas.

Après des mois de négociations restées vaines, le retrait du Hamas porte un coup dur aux efforts des médiateurs, Qatar, Etats-unis et Egypte, pour avancer vers une trêve associée à un échange de prisonniers palestiniens contre des otages retenus à Gaza.

Le mouvement islamiste s'est toutefois dit prêt "à reprendre les négociations" quand Israël "fera preuve de sérieux".

Le marathon diplomatique venait d'être relancé après une concession du Hamas, qui avait accepté de négocier sur la libération d'otages en l'absence d'un cessez-le-feu permanent avec Israël.

Mais samedi, le chef politique du Hamas, Ismaïl Haniyeh, a accusé le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, de chercher à bloquer un cessez-le-feu par des "massacres odieux".

Benjamin Netanyahu a toujours affirmé vouloir poursuivre la guerre jusqu'à la destruction du Hamas, et la libération de tous les otages.

“

Hamas a annoncé dimanche son retrait des négociations indirectes sur un cessez-le-feu menées par les pays médiateurs

Biden appelle l'Amérique au calme après la tentative d'assassinat contre Trump

Joe Biden a appelé dimanche les Américains à faire "baisser la température", au lendemain de la tentative d'assassinat contre l'ancien président républicain Donald Trump, que les enquêteurs considèrent comme "un acte potentiel de terrorisme intérieur".

"Je veux vous parler ce soir de la nécessité de baisser la température de notre vie politique", a déclaré le président américain en s'adressant solennellement à ses concitoyens depuis le Bureau ovale à la Maison Blanche.

La politique n'est pas un "champ de bataille meurtrier" et "la violence ne doit pas devenir quelque chose de normal", a-t-il affirmé.

"Plus les enjeux sont élevés, plus les passions sont ardentes", a ajouté le président américain. "Si fortes soient-elles, nos convictions ne doivent jamais sombrer dans la violence. (...) Il est temps de se calmer."

Il avait déjà appelé dimanche les Américains à "s'unir en tant que nation", après avoir eu samedi soir une "courte mais bonne conversation" avec son rival à la présidentielle de novembre.

Le président Biden a annoncé dimanche avoir ordonné une "enquête indépendante" sur les circonstances de la tentative d'assassinat contre Donald Trump.

L'ex-président de 78 ans et de nouveau candidat à la Maison Blanche a été blessé à l'oreille et évacué, la joue ensanglantée, après plusieurs tirs lors d'un meeting samedi à Butler en Pennsylvanie, qui ont fait un mort et deux blessés graves parmi les spectateurs.

La personne décédée a été identifiée comme étant un ancien pompier, Corey Comperatore, âgé de 50 ans, selon le gouverneur de cet Etat du nord-est du pays.

Avant d'être évacué, l'ex-président a levé le poing en l'air en signe de défi, une image qui tourne en boucle et déjà devenue historique.

"Seul Dieu a empêché l'impensable de se produire", a assuré dimanche le candidat républicain sur sa plateforme Truth Social.

"A cet instant, il est plus important que jamais que nous nous tenions unis", a ajouté l'ex-président.

Donald Trump est arrivé dimanche soir dans le Wisconsin, à Milwaukee, dans le nord-est des Etats-Unis, où les républicains



doivent officiellement l'investir comme leur candidat à la présidentielle face à Joe Biden.

Le Secret Service, chargé de la protection des hautes personnalités politiques, s'est dit "totalement prêt" à y garantir la sécurité, malgré les doutes soulevés par la tentative d'assassinat.

"Je ne peux pas permettre à un +tireur+ ou à un assassin potentiel d'imposer un changement de programme ou quoi que ce soit", a insisté Donald Trump dimanche sur son réseau Truth Social.

Le tireur identifié comme Thomas Matthew Crooks, 20 ans, a tiré plusieurs coups de feu du toit d'un bâtiment à l'extérieur du périmètre du meeting à quelque 150 mètres du candidat républicain avant d'être "neutralisé" par les agents, selon les autorités fédérales.

Le FBI a confirmé dimanche que le tireur avait agi seul et qu'il n'avait pas d'appartenance idéologique identifiée.

"Nous enquêtons sur cette tentative d'assassinat mais la considérons également comme un potentiel acte de terrorisme inté-

rieur", a déclaré l'agent Bobby Wells. Le FBI a par ailleurs précisé que l'arme utilisée, un fusil semi-automatique, avait été achetée légalement.

Des explosifs ont été retrouvés dans son véhicule garé non loin du lieu du meeting, selon les mêmes sources.

Le mobile du tireur reste cependant inconnu, a souligné le président Biden, appelant les Américains à ne pas tirer "de conclusions hâtives".

Le candidat républicain, qui venait de commencer son discours, s'est aussitôt abrité derrière son pupitre avant d'être entouré et protégé par des agents. Il s'est ensuite relevé, la chevelure ébouriffée et le visage ensanglanté, avant d'être emmené jusqu'à un véhicule pour être évacué.

La tentative d'assassinat a suscité l'indignation chez nombre de dirigeants à travers le monde.

L'événement a déjà ravivé les tensions politiques et des théories du complot ont inondé les réseaux sociaux.

Et des questions ont commencé à émer-

ger sur le dispositif de sécurité autour de Donald Trump, censé être l'une des personnalités les plus protégées au monde.

Des témoins ont déclaré avoir vu le suspect avant les tirs et avoir alerté les services de sécurité.

"Très franchement, je suis surpris qu'il ait pu monter sur ce toit et tirer", a déclaré dimanche le procureur du comté de Butler, Richard Goldinger, à la chaîne MSNBC.

Cet événement révèle au grand jour les fissures politiques dans la société américaine.

Si l'impact sur la campagne reste à déterminer, l'attention qui se focalisait sur les doutes quant à la santé de Joe Biden, 81 ans, et sa capacité à affronter Donald Trump depuis leur débat fin juin, s'est complètement déplacé.

Le président américain a aussi reporté un déplacement prévu lundi au Texas (sud), et son équipe a décidé de suspendre temporairement ses publicités de campagne.

Pour Donald Trump, à l'inverse, cette séquence déjà historique pourrait se révéler fructueuse électoralement, selon des experts.

Donald Trump : *Je devrais être mort*



"Je devrais être mort", a estimé l'ancien président américain Donald Trump, après avoir survécu à une tentative d'assassinat qu'il a décrite comme "une expérience très surréaliste" dans un entretien diffusé dimanche par le New York Post.

"Je ne devrais pas être ici, je devrais être mort", a déclaré Donald Trump au quotidien, lors d'un entretien à bord de son avion en vol vers Milwaukee pour la convention du parti républicain, où il devrait être confirmé comme candidat du parti à l'élection présidentielle.

C'était une "expérience très surréaliste", a-t-il déclaré à propos de l'attaque subie, portant un bandage blanc sur son oreille droite, selon le journal.

L'ex-président de 78 ans et de nouveau candidat à la Maison Blanche a été blessé à

l'oreille et évacué, la joue ensanglantée, après plusieurs tirs qui ont fait un mort et deux blessés graves parmi les spectateurs lors d'un meeting samedi à Butler en Pennsylvanie.

Le républicain a affirmé que s'il n'avait pas penché la tête légèrement à droite pour regarder un tableau projeté au public sur les immigrés clandestins, il serait mort, rapporte le quotidien conservateur.

"C'est par chance ou grâce à Dieu, beaucoup de gens disent que c'est grâce à Dieu, que je suis encore là", a-t-il déclaré.

Il a félicité les agents du Secret Service, police d'élite chargée de la protection des hautes personnalités politiques, pour avoir tué le tireur.

"Ils l'ont abattu d'une balle entre les deux yeux", a-t-il déclaré. "Ils ont fait un travail fantastique". "C'est surréaliste pour nous tous".

Des photos de Donald Trump levant le poing en signe de défi vers la foule alors que les agents l'emmenaient, ont fait le tour du monde.

"Beaucoup de gens disent que c'est la photo la plus emblématique qu'ils ont jamais vue", a-t-il souligné. "Ils ont raison et je ne suis pas mort. D'habitude, il faut mourir pour avoir une photo emblématique".

Après cette tentative d'assassinat, M. Trump a dit avoir réécrit le discours qu'il avait préparé pour la convention républicaine.

Il a déclaré avoir "préparé un discours extrêmement dur" sur "l'horrible administration Biden", mais qu'il l'avait abandonné pour un discours qui, espère-t-il, "unira le pays".

"Mais je ne sais pas si c'est possible. Les gens sont très divisés".

France : Le blocage persiste à gauche sur le nom d'un possible Premier ministre

Incapable de s'accorder sur un candidat pour le poste de Premier ministre, la gauche française peine à surmonter ses divergences, tandis que l'actuel locataire de Matignon, Gabriel Attal, a réuni lundi ses troupes à l'ouverture d'une semaine décisive.

En attendant la mise en place de la nouvelle législature et l'élection très attendue du prochain président de l'Assemblée nationale, jeudi, le Nouveau Front populaire, la coalition des partis de gauche arrivée en tête du second tour des législatives anticipées, n'a toujours pas trouvé d'accord sur une équipe gouvernementale.

Le nom d'Hugette Bello, présidente de La Réunion (département français de l'océan Indien) et proche de La France insoumise (LFI, gauche radicale), proposé par les communistes la semaine passée, n'a pas convaincu le Parti socialiste (PS). La piste a été abandonnée durant le week-end.

Les tensions les plus fortes opposent Insoumis et socialistes, les deux principaux groupes du NFP se disputant le leadership à gauche dans la nouvelle Assemblée.

"Si ça bloque aujourd'hui, c'est la faute du Parti socialiste, clairement", a lancé sur les médias RMC et BFMTV le coordinateur de LFI Manuel Bompard, dénonçant "les oppositions systématiques, les blocages, les veto" émanant selon lui du PS "sur toutes les candidatures".

Pour sortir de l'ornière, le premier secrétaire du PS Olivier Faure, candidat officiel des socialistes pour Matignon, a proposé sur la chaîne France 2 "d'élargir" le prisme à "quelqu'un de l'extérieur".

"Il faut chercher à trouver la personnalité, peut-être issue de la société civile, qui permettra d'avancer ensemble", a-t-il expliqué, sans toutefois citer de nom.

Les Insoumis, de leur côté, ont érigé une autre priorité pour le NFP: s'accorder sur une candidature commune au poste stratégique de président de l'Assemblée, dont l'élection a lieu jeudi.

"C'est cette première partie qu'il faut gagner maintenant. Plus on va perdre du temps



dans d'autres discussions et plus on va être fragilisé", a remarqué Manuel Bompard.

La gauche joue gros sur cette élection: une partie du camp présidentiel tente en effet depuis plusieurs jours de bâtir une majorité alternative au NFP pour ce poste-clé, que Yaël Braun-Pivet entend bien conserver.

Un accord avec la droite, par exemple, pourrait permettre au bloc central de dépasser la gauche en nombre de voix.

La question du front républicain contre le Rassemblement national, que la gauche aimerait poursuivre à l'Assemblée nationale en privant le parti d'extrême droite de tout poste à responsabilité, est également l'un des sujets de la semaine.

Mais plusieurs cadres macronistes, dont Mme Braun-Pivet, y sont opposés.

Cela vaut à la présidente sortante d'être accusée de s'entendre avec le RN pour conserver son poste, ce qu'elle a démenti. Un tel accord avec le RN, arrivé troisième des élections et qui compte quelque 143 députés sur 577 avec ses soutiens, serait "inimaginable", a dénoncé Olivier Faure.

Ce dossier devait logiquement s'inviter à l'ordre du jour d'une réunion du groupe parlementaire Renaissance - le parti d'Emmanuel Macron - convoquée lundi matin par Gabriel Attal.

Elu samedi à la tête du groupe à l'Assemblée, il cumule pour le moment ce poste avec celui de Premier ministre tant qu'Emmanuel Macron n'accepte pas sa démission.

Cela devrait être le cas "mardi ou mercredi", a glissé lundi le ministre français de

l'Intérieur Gérard Darmanin. Un conseil des ministres est d'ailleurs prévu mardi à 11H30, a-t-on appris de source ministérielle.

La stratégie présidentielle devrait aussi être affinée lors d'une réunion des chefs de parti du camp macroniste autour d'Emmanuel Macron à midi à l'Élysée, selon l'entourage du chef de l'État.

Au cœur du flou politique, une chose est certaine pour le futur gouvernement: il récupérera des finances publiques dans le rouge. Dans un épais rapport présenté lundi matin, la Cour des comptes dresse en effet un bilan préoccupant.

La nécessité de réduire la dette est un "impératif" qui "doit être partagé" par toutes les forces politiques, a averti son premier président Pierre Moscovici.

La vaccination des enfants dans le monde stagne

Les taux de vaccination des enfants dans le monde stagnent et n'ont toujours pas retrouvé leur niveau d'avant la pandémie de Covid-19, alerte l'ONU lundi.

Comparé au niveau de 2019, avant la pandémie, 2,7 millions d'enfants de plus n'avaient toujours pas été vaccinés, ou de façon incomplète, en 2023, ont affirmé le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un communiqué conjoint.

"Les dernières tendances démontrent que de nombreux pays continuent de négliger trop d'enfants", a déploré la directrice générale de l'UNICEF, Catherine Russell.

En 2023, seuls 84% des enfants de la classe d'âge qui aurait dû recevoir ce vaccin, soit 108 millions, ont effectivement reçu trois doses du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTP), la troisième dose servant de marqueur clé de la couverture vaccinale mondiale, selon les données publiées par les agences de la santé et de l'enfance des Nations unies.

Ce pourcentage n'a pas évolué depuis 2022, ce qui signifie que les modestes progrès observés

cette année-là, après la forte baisse due à la crise du Covid-19, ont "marqué le pas", soulignent les agences de l'ONU.

Ce taux était de 86% en 2019, avant la pandémie.

"Nous sommes en retard", a admis devant la presse Kate O'Brien, responsable de la vaccination à l'OMS.

"La couverture vaccinale mondiale n'a pas encore complètement récupéré du recul historique observé au cours de la pandémie", a-t-elle expliqué.

En 2023, 14,5 millions d'enfants dans le monde étaient dits "zéro dose" - ils n'avaient reçu aucune dose de vaccin, un chiffre en hausse puisqu'ils étaient 13,9 millions en 2022 et 12,8 millions en 2019, selon les données publiées lundi.

"Cela met en danger la vie des enfants les plus vulnérables", a averti Kate O'Brien.

La moitié des enfants non vaccinés dans le monde vivent dans 31 pays touchés par des conflits, où ils sont particulièrement exposés à certaines maladies évitables, en raison de l'insécurité et d'un accès insuffisant à l'alimentation et aux services de santé.

Dans ces pays, les enfants ont également beaucoup plus de chances d'être privés des doses de rappel nécessaires.

6,5 millions d'enfants dans le monde n'ont pas reçu leur troisième dose du vaccin DTP, pourtant nécessaire pour assurer une protection efficace. Ces disparités de couverture vaccinale favorisent le développement de certaines maladies comme la rougeole.

L'OMS et l'UNICEF ont exprimé leur inquiétude à propos du retard de la vaccination contre la rougeole - l'une des maladies les plus infectieuses - dans un contexte d'explosion des épidémies à travers le monde.

"Les épidémies de rougeole sont un signe avant-coureur des lacunes existantes en matière de vaccination, qui frappent en premier les plus vulnérables", déclare le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans le communiqué.

En 2023, 83% des enfants dans le monde ont reçu leur première dose du vaccin, soit le même niveau qu'en 2022, mais toujours en deçà des 86% d'avant la pandémie.

De plus, seuls 74% des vaccinés ont reçu la

deuxième dose nécessaire, alors qu'une couverture vaccinale de 95% est nécessaire pour enrayer l'épidémie, soulignent les agences onusiennes.

Plus de 300.000 cas de rougeole ont été recensés en 2023, soit près de trois fois plus que l'année précédente, a fait valoir Ephrem Lemango, responsable de la vaccination à l'UNICEF.

Pas moins de 103 pays ont connu des épidémies au cours des cinq dernières années.

En revanche, 91 pays dotés d'une couverture vaccinale solide contre la rougeole n'ont connu aucune épidémie.

Dix pays en crise, dont le Soudan, le Yémen et l'Afghanistan, comptent plus de la moitié des enfants non vaccinés contre la rougeole, a souligné M. Lemango.

En revanche, les organisations se réjouissent des progrès de la vaccination contre le papillomavirus (virus HPV), notamment responsable du cancer du col de l'utérus.

Toutefois, ce vaccin n'atteint toujours que 56% des adolescentes dans les pays à revenu élevé et 23% dans les pays à faible revenu, bien en deçà de l'objectif de 90%.

L'Office des changes réserve un traitement personnalisé aux MRE

Le directeur général par intérim de l'Office des changes, Driss Bencheikh, a affirmé que l'Office, dans le cadre de son plan d'action stratégique 2022-2026 s'est engagé à réserver un traitement personnalisé aux Marocains résidant à l'étranger (MRE).

Cet engagement ferme se matérialise par la multiplication des actions d'information et de sensibilisation auprès des MRE, en s'appuyant sur une stratégie axée sur la proximité et la diversification des canaux de communication, a expliqué M. Bencheikh dans une interview accordée à la MAP.

Dans ce sens, il a fait savoir que l'Office des changes, durant la saison estivale, renforce son dispositif d'accueil, d'information et d'accompagnement destiné aux MRE.

"Objet d'une Haute et Constante Sollicitude Royale, les Marocains du monde bénéficient d'une attention particulière de la part de l'Office des changes, qui s'est attelé, au fil des ans, à mettre en place un cadre réglementaire attractif, flexible et avantageux en leur faveur", a-t-il dit.

M. Bencheikh a, parallèlement, souligné qu'au cours des dernières années, l'Office s'est engagé dans un processus d'assouplissement et de facilitation de la réglementation des changes et s'est résolument inscrit dans une dynamique d'amélioration continue de ses outils de veille réglementaire et de supervision des opérations de change.

A cet effet, il a rappelé la mise en place de mesures ciblées et adaptées en faveur des citoyens désirant se rendre à l'étranger pour divers motifs, notant que l'objectif est de garantir aux Marocains une meilleure flexibilité et plus de facilité pour la couverture de leurs dépenses engagées à l'étranger.

Elaborées en parfaite concordance avec l'évolution de la situation économique et financière du Royaume, les dispositions de la réglementation des changes relatives aux dotations en devises destinées aux personnes physiques visent à faciliter l'accès des citoyens aux devises étrangères et à lutter contre le recours aux pratiques illégales, a fait remarquer M. Bencheikh.

Ainsi, il a indiqué que depuis 2022, un régime de dotation unique, "la dotation pour voyages personnels", a été mis en place pour permettre aux Marocains de couvrir aisément leurs dépenses relatives aux voyages personnels à l'étranger de toute nature (touristique, Omra et Hajj, soins médicaux, etc). D'un montant de base de 100.000 dirhams par an, "la dotation pour voyages personnels" peut être majorée de l'équivalent de 30% de IIR (impôt sur le revenu), le montant total ne devant pas dépasser 300.000 dirhams par personne et par année.

Après une longue période de baisse

Stabilisation des taux légaux de l'impôt sur les sociétés à l'échelle mondiale



Selon de nouvelles données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publiées récemment, les taux légaux de l'impôt sur les sociétés se stabilisent à l'échelle mondiale après une longue période de baisse.

L'édition 2024 des Statistiques de l'impôt sur les sociétés de l'OCDE montre en effet que les taux légaux moyens de l'impôt sur les sociétés (IS) sont restés stables, à 21,1 %, au cours des trois dernières années.

Cette stabilité fait suite à deux décennies au cours desquelles les taux légaux moyens de l'IS ont diminué, passant de 28% en 2000 à 21,1% en 2021, souligne l'organisation intergouvernementale d'études économiques.

L'anticipation du nouvel impôt minimum mondial adopté par plus de 140 membres du Cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices a peut-être contribué à cette stabilisation récente, selon le rapport. Plus de 35 juridictions appliquent déjà,

ou prévoient d'appliquer, le taux effectif minimum d'imposition des sociétés de 15% en vigueur dès 2024, ce qui atténue les pressions concurrentielles sur les taux légaux d'IS.

L'édition de cette année des Statistiques de l'impôt sur les sociétés met également en évidence une stabilisation de certaines incitations fiscales destinées à attirer les actifs incorporels mobiles et les revenus qu'ils génèrent. Cette publication contient de nouvelles données sur les taux effectifs d'imposition applicables au revenu des actifs incorporels perçus par les entreprises multinationales (EMN) par le biais d'incitations fiscales, comme les régimes de propriété intellectuelle (PI). Ces données montrent que les taux effectifs moyens d'imposition, incitations comprises, sont restés relativement constants sur la période 2019-23, après avoir reculé de près de 13 points de pourcentage entre 2000 et 2019.

De nouvelles données pays par pays relatives à la variation des taux effectifs

d'imposition des entreprises multinationales au sein des juridictions révèlent la présence de bénéfices faiblement imposés dans des juridictions à fiscalité statutaire élevée, ce qui peut s'expliquer par le recours à des incitations fiscales et à d'autres avantages ciblés. Ces bénéfices faiblement imposés témoignent du potentiel de collecte de recettes de l'impôt minimum mondial, même dans des juridictions souvent considérées comme pratiquant une fiscalité élevée.

Des indicateurs fondés sur les statistiques agrégées et anonymisées issues des déclarations pays par pays de 2021 sont également contenus dans la publication d'aujourd'hui et laissent entrevoir un recul des pratiques d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices (BEPS) ces dernières années. En particulier, la valeur des indicateurs agrégés sur les pratiques de BEPS potentielles dans les centres d'investissement a baissé par rapport à leur niveau quatre ans auparavant.

Ces indicateurs comprennent le chiffre d'affaires mé-

dian par salarié (qui a chuté de 13,1% par rapport à sa valeur de 2017), les bénéfices médians par salarié (qui ont diminué de 16,1%) et le chiffre d'affaires médian avec des parties liées en pourcentage du chiffre d'affaires total (qui a reculé de 11,5 %). Même si l'évolution de ces indicateurs peut traduire un recul des pratiques de BEPS, le rapport indique que les données issues des déclarations pays par pays de 2021 pourraient aussi être influencées par la crise du COVID-19.

Enfin, cette nouvelle édition des Statistiques de l'impôt sur les sociétés de l'OCDE contient de nouvelles données sur plus de 160 pays et juridictions dans le monde, y compris sur les taux d'imposition légaux et effectifs, les retenues à la source et les conventions fiscales, les recettes de l'impôt sur les sociétés et des informations détaillées sur les activités internationales des EMN, ainsi que des données agrégées issues des déclarations pays par pays échangées entre les entreprises et les autorités fiscales.

Marché des changes : Le dirham s'apprécie de 1,2% face au dollar

Le dirham s'est apprécié de 1,2% face au dollar américain et de 0,72% vis-à-vis de l'euro durant la semaine allant du 04 au 10 juillet, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, précise BAM dans son bulletin hebdomadaire.

Au 5 juillet 2024, les avoirs officiels de réserve se sont établis à 362,6 milliards de dirhams (MMDH), en baisse de 1% d'une semaine à l'autre et en hausse de 6,1% en glissement annuel.

Les interventions de Bank Al-Maghrib se sont établies, en moyenne quotidienne, à 141,6 MMDH, réparties entre des avances à 7 jours pour un montant de 57,2 MMDH, ainsi que des pensions livrées à plus long terme et des prêts garantis pour des montants respectifs de 53,1 MMDH et 31,3 MMDH.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est élevé à 2 MMDH et le taux interbancaire

s'est situé à 2,75% en moyenne.

Lors de l'appel d'offres du 10 juillet (date de valeur le 11 juillet), la Banque a injecté un montant de 52,4 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Sur le marché boursier, le MASI s'est apprécié de 1,1%, portant sa performance depuis le début de l'année à 10,5%. Cette évolution hebdomadaire reflète les hausses des indices des secteurs des services de transport de 6,1%, des télécommunications de 3% et de l'agroalimentaire de 2,9%.

En revanche, les indices relatifs aux secteurs des sociétés de portefeuilles et holdings et des matériels, logiciels et services informatiques ont diminué de 2,1% et 1,5% respectivement.

Pour ce qui est du volume hebdomadaire des échanges, il s'est chiffré à 791,4 millions de dirhams (MDH), contre 888,9 MDH une semaine auparavant et a été réalisé principalement au niveau du marché central actions.



Sefrou : Plus de 55 coopératives exposent leurs produits aux marchés mobiles de l'économie sociale et solidaire

Plus de 55 coopératives exposent leurs produits aux marchés mobiles de l'économie sociale et solidaire, qui ont été inaugurés vendredi à Sefrou sous le signe: "Une économie sociale et solidaire diversifiée et un tourisme durable et prometteur".

Cette manifestation, organisée jusqu'au 16 juillet par le conseil de la région de Fès-Meknès, en partenariat avec le ministère du Tourisme, de l'Artisanat, de l'Economie sociale et solidaire, la wilaya de la région de Fès-Meknès et la province de Sefrou, vise à faire connaître les produits des coopératives, à promouvoir leur commercialisation et

à améliorer les revenus des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Dans une déclaration à la MAP, la directrice de la promotion de l'économie sociale au ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, Saloua Tajri a indiqué que les marchés mobiles de l'économie sociale et solidaire débarquent à Sefrou, une ville connue pour ses potentialités touristiques et culturelles et la richesse de ses produits de l'économie sociale et solidaire, dont les cerises.

Elle a souligné que cette foire connaît la participation de plus de 55 coopératives et associations actives dans les

domaines de l'artisanat, des produits du terroir, des plantes médicinales et aromatiques et du tourisme, relevant que tous ces produits bénéficient du soutien de tous les acteurs de l'économie sociale, dont l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) et les stratégies sectorielles qui prévoient plusieurs programmes pour accompagner les organisations de l'économie sociale dans tous les domaines de leurs activités.

Elle a ajouté que l'étape de Sefrou constitue une locomotive pour l'accompagnement des organisations de l'économie sociale dans plusieurs domaines tels que la forma-

tion, l'encadrement, l'évaluation des produits et la gestion des projets et des entreprises solidaires.

La vice-présidente du conseil régional de Fès-Meknès et présidente du comité d'organisation des marchés mobiles, Hakima Belkssaoui, a affirmé, de son côté, que cette foire s'inscrit dans le cadre du programme de développement régional 2022-2027, ajoutant que des formations seront dispensées au profit des coopératives et des entreprises de l'économie sociale devant leur permettre de développer la commercialisation de leurs produits.

Par ailleurs, le stand de la Délégation générale à l'admini-

stration pénitentiaire et à la réinsertion comporte plusieurs produits réalisés par les détenus après avoir bénéficié d'une formation adaptée.

Les marchés mobiles de l'économie sociale et solidaire sont en effet marqués cette année par l'ouverture sur les établissements pénitentiaires et les centres sociaux relevant de l'Entraide nationale.

Une rencontre de communication sur les moyens de réaliser la convergence entre le tourisme durable et le renforcement du secteur de l'économie sociale et solidaire, en particulier dans la province de Sefrou, est également prévue à cette occasion.

Saïdia : La 9^{ème} foire régionale des produits du terroir du 26 juillet au 04 août



La ville de Saïdia accueillera, du 26 juillet au 04 août, la neuvième édition de la foire régionale des produits du terroir sous le signe "Valorisation des produits du terroir, un levier pour relever les défis de la résilience face au changement climatique".

Cette manifestation est organisée par l'association "Maison familiale rurale Beni Snassen", en partenariat avec la direction régionale de l'agriculture, la Chambre d'agriculture de l'Oriental et la direction régionale du conseil agricole, sous l'égide du ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural

et des Eaux et Forêts.

Selon un communiqué de la direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, la neuvième édition de cette foire, qui s'étendra sur une superficie couverte de 2.400 m², accueillera 150 coopératives agricoles de l'Oriental et d'autres régions du Royaume, en plus de 35 exposants représentant des sociétés spécialisées dans la vente d'intrants agricoles, rapporte la MAP.

Cette exposition sera marquée par un pôle spécial dédié à la question de la durabilité dans le contexte des changements climatiques actuels, où seront présentées toutes les in-

terventions réalisées par les différents établissements régionaux relevant du ministère de l'Agriculture.

De nombreuses activités seront également organisées, à cette occasion, visant à renforcer les capacités techniques des participants, notamment des séminaires et des ateliers de formation sur des sujets animés par des experts, des chercheurs et des ingénieurs.

Parallèlement à l'exposition, la deuxième édition de la Tbourida dans la région de l'Oriental aura lieu du 26 au 28 juillet, avec la participation de 15 sorbas représentant les différentes régions du Royaume.

Art & culture

Moussem d'Assilah

Une exposition célèbre 45 ans de gravure et d'impression artistique



Le choix fait par la Fondation du Forum d'Assilah de consacrer une partie importante de son calendrier culturel à l'art de la gravure et de l'impression artistique n'était en aucun cas dissocié des objectifs de la première édition du Moussem culturel international tenu il y a quarante-cinq ans, visant à rendre la peinture accessible à un large public. Son credo n'est autre que de démocratiser l'art et transmettre sa passion.

La gravure et l'impression artistique ont pour ultime mission de transformer une œuvre unique en plusieurs reproductions. Ces dernières, tout en respectant les critères de la créativité visuelle, s'avèrent moins coûteuses que la peinture à l'huile et autres formes d'art, ce qui permet à un plus grand nombre d'amateurs d'art de les acquérir.

A cet égard, la galerie du Centre Hassan II des rencontres internationales accueille une exposition, qui donne à voir plus de 200 œuvres de gravure et d'impression artistique, formant une sélection d'œuvres réalisées au cours des 45 ans de l'atelier de gravure et d'impression organisé chaque année dans le cadre du Moussem d'Assilah, avec la participation des grands pionniers dans ce domaine, marocains et étrangers.

Le secrétaire général de la Fondation du Forum d'Assilah, Mohamed Benaissa, a souligné que le programme de cette édition du Moussem

visait à raviver la mémoire de cet atelier fécond et de son parcours remarquable, notant qu'environ 200 œuvres ont été sélectionnées parmi plus de 5.000 créations de la collection spéciale du forum, réalisées pendant 45 ans.

M. Benaissa a fait savoir que la Fondation a oeuvré, depuis la 1ère édition du Moussem en 1978, pour la création de l'un des premiers ateliers de gravure, lithographie et sérigraphie au Maroc, et contribué à la formation de nombreux artistes marocains, toute génération comprise, notant que ces artistes ont été encadrés par de grands pionniers dans le domaine, venus du Maroc, des pays arabes, de l'Inde, du Japon, des Etats-Unis, d'Amérique latine et d'Afrique.

Parmi ce riche héritage symbolique, on compte des noms prestigieux comme Robert Blackburn, Roman Artymowski, Rafi Nasri, Omar Khalil, David de Almeida et Shu Takahashi, qui sont venus partager leurs expériences et connaissances dans ce domaine.

Cette exposition, inaugurée samedi soir en présence d'un parterre de responsables et de personnalités des mondes de l'art, de la culture et de la pensée, présente le bilan des œuvres de l'Atelier de gravure et d'impression aux nouvelles générations.

Selon le secrétaire général adjoint de la Fondation du Forum d'Assilah, Taoufik Louzari, cette exposition vient

couronner les 45 ans de l'atelier de gravure et d'impression artistique, notant qu'elle donne à voir des œuvres réalisées durant toutes les éditions du Moussem.

Dans une déclaration à la MAP, M. Louzari a précisé que les œuvres exposées font partie d'une grande collection qui enrichit la bibliothèque nationale avec des œuvres d'art des quatre coins du monde, notamment de l'Asie, d'Amérique du Sud, d'Europe, d'Afrique, du monde arabe et du Maroc, faisant savoir que la sélection de cette collection d'œuvres d'art a nécessité "beaucoup de travail et d'énormes efforts, tant lors du processus de sélection que pendant l'opération de mise à niveau des œuvres, et ce pour le plus grand bonheur des visiteurs et habitants d'Assilah".

Pour sa part, l'artiste-peintre marocain spécialisé dans la gravure et responsable de la sélection des œuvres exposées, Yousef Al-Kahfi, a relevé que cette exposition comprend à peine environ 5% de la collection spéciale du Moussem d'Assilah dans cette catégorie", soulignant que l'exposition de gravure incarne la créativité de plusieurs artistes de différentes écoles venus du monde entier pour mettre en pratique leur savoir-faire et vivre une expérience mémorable à Assilah, la ville des arts.

Il a affirmé que "cette collection a fait l'objet d'une étude scientifique et technique pour donner vie à cette ex-

position", expliquant que les critères de sélection concernent la nature de l'œuvre et la valeur des artistes participants, d'autant plus que parmi eux figurent des artistes internationaux qui ont influencé l'art contemporain, ainsi que des artistes marocains pionniers.

Parmi les artistes marocains participant à cette exposition figure Sanaa Serghini, qui n'a pas pu cacher sa grande fierté de voir ses œuvres faire partie d'une collection de créations réalisées par des artistes de renommée internationale, ajoutant: "Nous étions chanceux de participer aux ateliers de gravure du Moussem d'Assilah, dans lesquels nous avons été formés sur les nouvelles techniques auprès d'artistes de renom, qui ont, de leur côté, profité des espaces de la ville et des équipements de ces ateliers".

Cet événement a été marqué également par le vernissage de l'exposition hommage à deux figures emblématiques: l'artiste marocaine Malika Aguezny et le célèbre artiste japonais Akemi Noguchi.

Au programme de cette édition figurent plusieurs colloques et conférences, qui réuniront académiciens, artistes et critiques d'art autour de l'histoire de la gravure, son introduction et son évolution, l'occasion de se remémorer le parcours de l'atelier du Moussem et de ses prestigieux invités.

Vernissage de l'exposition collective "La magie des débuts"

Le vernissage de l'exposition collective "La magie des débuts" a eu lieu, vendredi au Centre culturel Iklyle de Tanger.

Cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 31 juillet, donne à voir des peintures et œuvres créatives réalisées par les bénéficiaires de l'atelier des arts plastiques organisé par le centre tout au long de l'année.

Le Centre culturel Iklyle s'emploie à faciliter l'accès aux connaissances culturelles et artistiques, et à encourager les pratiques créatives et artistiques, telles que la musique, la photographie, le théâtre et les arts plastiques, créant ainsi une atmosphère propice qui permet à chacun de découvrir ses talents, d'éveiller son sens artistique, de l'exprimer et de le dé-

velopper.

Les ateliers d'art du centre constituent un espace unique où les visiteurs peuvent exprimer leur potentiel créatif et explorer de nouveaux univers artistiques.

Dans une déclaration à la MAP, le responsable de la programmation culturelle au Centre culturel Iklyle, Taoufiq Hamzaoui, a souligné que cette exposition s'inscrit dans le cadre des activités organisées par le centre, relevant de la Fondation Mohammed VI pour la promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation, au profit des bénéficiaires des ateliers de diverses tranches d'âge.

Il a affirmé que l'objectif de cette exposition, qui comprend 56 œuvres artistiques, est de mettre en lumière les créations de ces artistes en herbe et de les

inciter à persévérer dans leur parcours artistique.

De son côté, l'encadrant de l'atelier, Yousef El Khamlichi, a expliqué que le choix du thème "La magie des débuts" symbolise les premiers pas des participants dans l'univers des arts plastiques où leurs préférences varient entre différentes écoles artistiques, telles que l'expressionnisme classique, l'impressionnisme, l'abstraction, la sculpture et la céramique, offrant ainsi un large éventail d'expressions créatives.

Il a également précisé que cette exposition marque le début d'un parcours artistique passionnant pour de nombreux participants de cet atelier, le premier du genre à Tanger, leur permettant de découvrir le monde de l'art en général et des

arts plastiques en particulier.

Pour sa part, Kawtar Abouhazim, bénéficiaire de l'atelier, a exprimé sa joie de participer à cette exposition singulière, qui constitue une opportunité pour développer sa passion pour le dessin, voire envisager une carrière dans les arts plastiques, soulignant que cet atelier lui a permis d'affiner son talent artistique en développant ses compétences et techniques en dessin.

Quant à Israa Noukhal, une autre bénéficiaire de l'atelier, elle a relevé que cet atelier permet aux bénéficiaires de développer leur sens de créativité et d'exprimer leurs émotions à travers l'art, exprimant sa fierté de présenter ses œuvres dans cette exposition.

5^{ème} Festival international du film d'Amman

"Les meutes" de Kamal Lazraq remporte le prix "Black Iris"

Le film marocain "Les meutes" de son réalisateur Kamal Lazraq a remporté le prix "Black Iris" du meilleur long métrage arabe, décerné à la clôture de la 5^{ème} édition du Festival international du film d'Amman, organisée sous le thème "Racontemoi".

Le film "Les lueurs d'Aden" de son réalisateur yéménite Amr Gamal a remporté le prix spécial du jury, tandis que l'artiste Abdellatif Mastouri a reçu le prix du meilleur acteur dans un premier rôle pour le film "Gangs". Le prix de la meilleure actrice a été décerné à Abeer Mohamed pour le film "Les lueurs d'Aden", alors que le prix "Black Iris" du meilleur film par vote du public est revenu au film jordanien "Inchaalah un garçon".

Dans la catégorie des longs métrages documentaires arabes, le film "Q" de sa réalisatrice libanaise Jude Chehab a reçu le prix "Black Iris" du meilleur film, alors que le prix du jury a été décerné au film "My Sweet Land" de sa réalisatrice jordanienne Sareen Hairabedian. Le cinéma marocain était en lice dans la catégorie des longs métrages arabes avec le film "Animalia" de Sofia Alaoui, et "Backstage", coréalisé par le Marocain Khalil Benkirane et la Tunisienne Afef Ben Mahmoud.

Dans la catégorie des courts métrages arabes, le cinéaste marocain Aymane Hammou a participé avec le



film "Un agneau, un mouton et des corbeaux", tandis que dans la catégorie "Rendez-vous avec le cinéma franco-arabe", la réalisatrice marocaine Asma El Moudir a participé avec "La Mère de tous les mensonges", Faouzi Bensaïdi avec "Déserts" et Mamoun Rtal Bennani avec le film "Bye Bye Benz Benz".

D'après les organisateurs, cette

édition vise à promouvoir les histoires et romans arabes, à soutenir le récit national et à transmettre les voix des cinéastes arabes au monde.

Au cours de ce Festival, 50 films en compétition ont été projetés dans diverses catégories, notamment des longs métrages narratifs arabes, des courts métrages arabes, des films internationaux et des documentaires.

Bouillon de culture

Soirée

Une soirée artistique et culturelle a été organisée, samedi soir à Saïdia, à l'occasion du premier tournoi international de beach soccer féminin, qui s'est déroulé du 10 au 14 juillet.

Cette soirée culturelle s'inscrit dans le cadre d'activités parallèles programmées au profit des équipes participant à cette manifestation sportive, qui vise à contribuer au rayonnement touristique de la ville de Saïdia et à faire connaître le développement socio-économique de la région de l'Oriental.

Cette cérémonie a été marquée par un spectacle de musique Reggada, interprété par une troupe locale, ainsi que par un défilé de mode mettant en avant le caftan marocain ainsi que la diversité et la richesse du patrimoine marocain.

Dans une déclaration à la MAP, le président du comité d'organisation du tournoi de beach soccer féminin de Saïdia, Mohamed Tijini, a indiqué que cette soirée culturelle, organisée dans le cadre des activités parallèles à cet événement sportif, constitue une opportunité pour les participants, en particulier ceux provenant des pays européens, de découvrir les potentialités touristiques de la ville de Saïdia et le patrimoine culturel de la région de l'Oriental, ainsi que les costumes traditionnels marocains authentiques et la diversité de l'art culinaire marocain.

A noter que le premier tournoi international de beach soccer féminin, organisée par l'Association Club des filles de Saïdia en partenariat avec la Fédération Royale marocaine de football, en célébration du 25^{ème} anniversaire de l'intronisation de SM le Roi Mohammed VI, a connu la participation de quatre clubs de Belgique, de France, d'Espagne et du Portugal ainsi que des équipes des FAR, du club municipal de Laâyoune, de la Renaissance de Berkane et du club de Saïdia.

Festival de l'Aïta Marsaouia

Oualidia illuminée sous une nuit enchantée

La deuxième soirée du Festival de l'Aïta Marsaouia a de nouveau illuminé la ville d'Oualidia, samedi soir, en offrant aux passionnés de musique traditionnelle une soirée enchantée. Les artistes Siham El Mesfiouia, Aziz El Haloui et Abderrahim Jaajaa ont en effet livré des performances exceptionnelles.

Abderrahim Jaajaa a ouvert le bal avec une prestation vibrante, sa voix puissante résonnant à travers le public. Il a été suivi par Aziz El Haloui, dont les mélodies ont transporté les spectateurs dans un voyage musical à travers le temps et les traditions. Siham El Mesfiouia a clôturé la soirée avec une énergie débordante, suscitant des ovations enthousiastes de la part des spectateurs.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les habitants et visiteurs de la ville touristique d'Oualidia, tous âges confondus, ont afflué en grand nombre pour chanter et danser au rythme de sonorités envoiées. L'énergie débordante du public et l'interaction entre les artistes et les festivaliers présents ont transformé cette soirée en une véritable

célébration de l'Aïta, cette musique séculaire et authentique qui a joué un rôle de trait d'union culturel et intergénérationnel.

L'atmosphère était électrique dès le début, avec des lumières colorées illuminant la scène et créant une ambiance féerique. Les artistes, visiblement touchés par l'enthousiasme du public, ont multiplié les échanges avec les spectateurs, invitant certains à chanter avec eux pour donner une dimension de convivialité au spectacle.

Les applaudissements et les acclamations se mêlaient aux notes des instruments, chaque morceau étant accueilli par des ovations enthousiastes. La complicité entre les musiciens et le public a renforcé le sentiment de communauté. Les artistes, en retour, ont offert des performances encore plus vibrantes et passionnées, rendant cette soirée inoubliable pour tous les présents.

Dans une déclaration à la MAP, la directrice régionale de la culture de la région de Casablanca-Settat, Hafida Khouyi, a expliqué que le choix de l'or-

ganisation de ce festival dans la région est dû au fait que la région de Casablanca est le berceau de l'Aïta Marsaouia, précisant que l'objectif du festival est de faire connaître aux jeunes générations ce patrimoine culturel dont regorge le Royaume.

En ce qui concerne le choix des artistes pour le festival, Mme Khouyi a indiqué que les critères de sélection se sont portés sur les groupes et les chanteurs qui préservent cet art activement mais aussi d'autres styles de musique marocaine populaire, en plus d'être pour la plupart des natifs de la région de Casablanca-Settat.

Ce festival, organisé par la région de Casablanca-Settat et le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, en partenariat avec la commune de Casablanca, continuera de ravir les amateurs de musique traditionnelle.

Le programme se poursuit les 18 et 19 juillet, à Settat, avec des artistes marocains de renom tels que Latifa Statia, Bhala Louz, Abdellah Daoudi, Saïd Sen-

haji, Saïd Ould Lhawat et Majmouat Kerbal Laaydi. Ces soirées promettent d'apporter leur lot de moments inoubliables, marquant cette première édition du festival comme un événement phare dans le calendrier culturel marocain.

Le festival, qui se déroule dans les villes d'Oualidia, Settat et Casablanca du 12 au 27 juillet, propose un programme riche et varié. En tête d'affiche, des artistes renommés tels qu'Abdelaziz Stati, Zina Daoudia, Saïd Senhaji, Abdellah Daoudi et Oulad El Bouazzaoui, entre autres, offriront des soirées musicales inoubliables. Au-delà des concerts, le festival inclut également des débats, des projections de films et une exposition dédiée à l'art de l'Aïta, mettant en lumière son rôle essentiel dans la culture marocaine.

Avec un programme aussi riche et diversifié, le festival de l'Aïta Marsaouia continue de célébrer et de contribuer à préserver ce patrimoine musical, tout en offrant au public des moments de joie et de convivialité.

Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
 abousalma10@gmail.com

VOILE	FIGARO	SANS GÔT EN ARRIÈRE	ZÉRO EN ANGLAIS	TROU D'UNE AIGUILLE	DE BAS EN HAUT POISSON	LETTRES DE FALRET	VENUES AU MONDE	VIEILLE VOITURE
				APPELLENT				
COURANT							BUTÉ	
		ARTICLE ESPAGNOL		POSSÉSSIF		TOURNE SOL SAISON		
GRECQUE MINISTÈRE	ROBE OU PANTALON	FIN DE PARTIE	AMI DÉVOUÉ		FIN DE VERBE		MORCEAU DE BOIS GUINDÉ	
					MÈRE DE JOSEPH	EXAMEN		
ÂGE			EMBRASÉ					POSSÉSSIF
LETTRES DE DRUON		À MOITIÉ GREC	MAUVAIS SANG			HECTARE	EAU-DE-VIE ABER	
				ARTICLE MONTRE DE PRÉCISION				
ARC SODIUM	ENZYME	ATTACHÉS						
		ROMAINS GRECQUE			BERGE	EN ACCÈS QUARTIER DE REIMS		RADIUM
								ARTICLE ESPAGNOL
HÉLICE							ÂGE	
VOYELLES		PRÉPOSITION			À LA MODE		ANNÉE-LUMIÈRE	

Solution mots flechés d'hier

ALFA	'S	ANCIEN	TE'	AN	DEPUTE	C	PARLANT	BLP	P	SAVRE
ACTEUR	P	ERI		NOË					AG	
GABRIEL	A	IN		OR	BITE					
ORME			NU						EN	
FILE	T	S		AVIS					LR	
LEI	A		EN	A					IE	
ATRE			U						IN	P
AI			EST						SA	
PR			THE	SÉ					ON	
BI			REA	ET	ALE					
SUA			KIT		LDL					
GIRON					RUES					

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benabib

Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarab

Rédaction
 Hassan Bentalib
 Aïnin Bouafly
 Mounad Tabet
 Walou Mejdoubi
 Mehdi Ouassat
 Rachid Melah

Responsable des ressources humaines
 Anka Rachdi

Directeur artistique
 Fouad Ezzaf

Service technique
 Khadija Sabi (Responsable)
 Myriam Rebane
 Khadija Hattal
 Mariama Farki
 Elkandoussi Elmaridi

Révision
 Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
 Anouas Tabaa

Photographe
 Ahmed Lazrali

Correspondants
 Ahmedou El Katab (Lalyoune)
 Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
 Chehab Selhouan
 Khalil Berroucya

Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir Abdelkader
 B.P. 2365 - Casablanca Maroc

E-mail:
 liberation@libe.ma

Téléphone:
 0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
 0522 62 09 72

Service annonces et publicité
 E-mail: annonces@libe.ma
 Yousef El Gals

Moussa El Youssoufi
 Loubra Baghdad
 Latifa Mousib
 Rkia Al Dahman
 Sidam Zatter
 Fadwa Cherkri

44, Avenue des E.A.R
 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31 00 62
 0522 62 32 32
 0522 60 23 44
 Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
 Les Éditions Maghébines

Distribution
 SA PRESS
 Dossier de presse
 130/04

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب ojb MAROC

2017
www.ojb.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

- 1- Adjoint
- 2- Vibration - Sous romains
- 3- Page - Marabout indien
- 4- Mettre au courant
- 5- Palper - Sélénium
- 6- Epoques - Roue à gorge
- 7- Propriété de la matière - Ainsi
- 8- En les - Lancé - L'absent
- 9- Précis - Révée
- 10- Monticule - Plus neuf

VERTICALEMENT

- 1- Sans aucune grâce
- 2- Naturel - Tondue
- 3- L'ai et les siens - Tour
- 4- L'Union - Crible
- 5- Manche - Cheikh
- 6- Intégral - Poisson
- 7- Amour de monstre
- 8- Sulfate double - Bradye - Lor au labo
- 9- Punaises d'eau - Poils
- 10- Coiffes papales - Fameux général

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	H	I	P	P	O	C	A	M	P	E
2	E	C	O	U	V	I	L	L	O	N
3	M	O	R	S	U	R	E		U	T
4	O	N	T		L	E	A	R		R
5	R	E	I	N	E		S	E	R	A
6	R		O	U	S	T		T	I	I
7	A	I	N	E		A	V	I	O	N
8	G	O		R	O	B	E	R	T	
9	I	N	E	S	P	E	R	E	E	S
10	E	S	T		E	S	T	E	R	A

Grilles de sudoku

Facile

	5		1	6	9			
1		9		7	3	2	4	
	9	4				5		
9	5					8		
	1					6		
4				2		7		
	2	6	4	8				
6	8	3		1			5	
	7	5	8		1			

Moyen

	9	1	8		3			
	3							
8	6	4		3	5			
	8		9				6	
	5	7	2		4	3	9	
4			7			5		
	6		1		2	8	5	
					9			
4	5	9			6			

Difficile

	9			8				
			3	1	9			
		9		3	4			
6			1	9				
9	5		3	4		1	8	
			8	7			9	
	8	5		1				
2	9		6					
	4					2		

Expert

2		9		6				
			3			2		
		8				3		
4	6		1		8			
9			5				3	
	3			9		5	6	
	7			8				
	8		9					
	2		6					5

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

8	6	7	9	2	3	5	1	4
9	1	4	7	5	8	2	6	3
3	2	5	4	6	1	9	8	7
2	9	6	3	4	5	8	7	1
5	7	3	1	8	6	4	9	2
4	8	1	2	9	7	3	5	6
1	5	8	6	3	4	7	2	9
7	4	2	5	1	9	6	3	8
6	3	9	8	7	2	1	4	5

Moyen

8	9	7	1	5	2	4	3	6
5	6	4	8	3	9	2	1	7
1	3	2	4	6	7	5	8	9
7	5	6	3	8	4	9	2	1
3	2	1	7	9	6	8	5	4
4	8	9	5	2	1	6	7	3
9	1	3	2	4	5	7	6	8
2	4	8	6	7	3	1	9	5
6	7	5	9	1	8	3	4	2

Difficile

4	5	6	3	7	2	9	8	1
7	9	8	1	5	4	6	2	3
1	2	3	8	9	6	7	4	5
9	7	2	6	3	5	8	1	4
5	6	1	4	8	7	3	9	2
8	3	4	9	2	1	5	6	7
3	4	7	2	6	8	1	5	9
2	8	5	7	1	9	4	3	6
6	1	9	5	4	3	2	7	8

Expert

1	5	2	3	4	9	7	8	6
4	6	7	2	5	8	1	3	9
8	3	9	7	1	6	2	5	4
6	4	3	9	2	1	8	7	5
2	1	8	6	7	5	9	4	3
7	9	5	8	3	4	6	2	1
5	7	4	1	9	2	3	6	8
3	8	1	4	6	7	5	9	2
9	2	6	5	8	3	4	1	7

Goujet, voyant Gervaise embarrassée d'Étienne, et voulant le sauver des coups de pied au derrière de Coupeau, l'avait embauché pour tirer le soufflet, à sa fabrique de boulons. L'état de cloutier, s'il n'avait rien de flatteur en lui-même, à cause de la saleté de la forge et de l'embêtement de toujours taper sur les mêmes morceaux de fer, était un riche Etat, où l'on gagnait des dix et des douze francs par jour. Le petit, alors âgé de douze ans, pourrait s'y mettre bientôt, si le métier lui allait.

Et Étienne était ainsi devenu un lien de plus entre la blanchisseuse et le forgeron. Celui-ci ramenait l'enfant, donnait des nouvelles de sa bonne conduite. Tout le monde disait en riant à Gervaise que Goujet avait un béguin pour elle. Elle le savait bien, elle rougissait comme une jeune fille, avec une fleur de pudeur qui lui mettait aux joues des tons vifs de pomme d'api. Ah ! le pauvre cher garçon, il n'était pas gênant ! Jamais il ne lui avait parlé de ça ; jamais un geste sale, jamais un mot polisson.

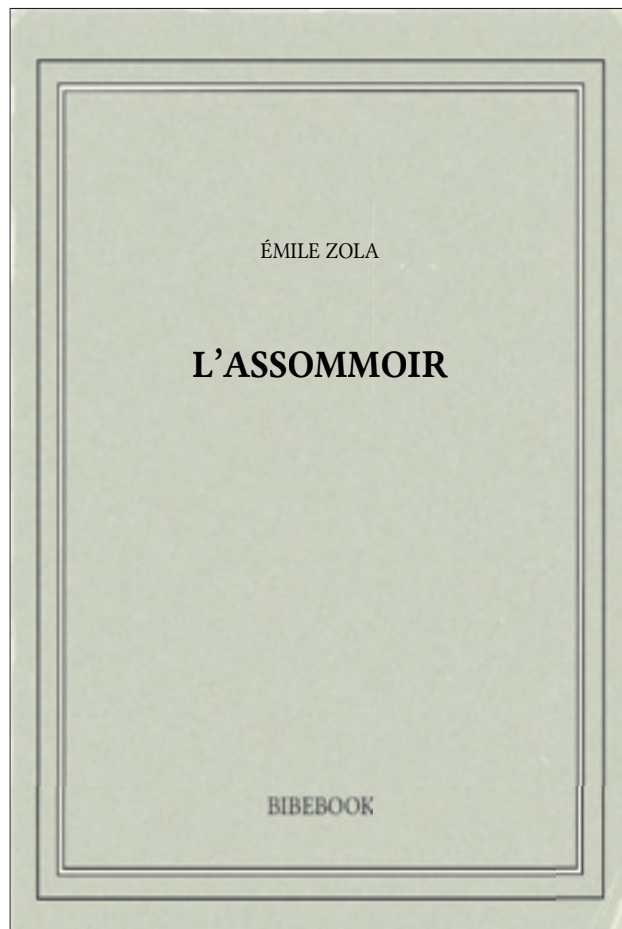
On n'en rencontrait pas beaucoup de cette honnête pâte. Et, sans vouloir l'avouer, elle goûtait une grande joie à être aimée ainsi, pareillement à une sainte vierge. Quand il lui arrivait quelque ennui sérieux, elle songeait au forgeron ; ça la consolait. Ensemble, s'ils restaient seuls, ils n'étaient pas gênés du tout ; ils se regardaient avec des sourires, bien en face, sans se raconter ce qu'ils éprouvaient. C'était une tendresse raisonnable, ne songeant pas aux vilaines choses, parce qu'il faut encore mieux garder sa tranquillité, quand on peut s'arranger pour être heureux, tout en restant tranquille.

Pendant, Nana, vers la fin de l'été, bouleversa la maison. Elle avait six ans, elle s'annonçait comme une vaurienne finie. Sa mère la menait chaque matin, pour ne pas la rencontrer toujours sous ses pieds, dans une petite pension de la rue Polonceau, chez mademoiselle Josse. Elle y attachait par-dessus les robes de ses camarades ; elle emplissait de cendre la tabatière de la maîtresse, trouvait des inventions moins propres encore, qu'on ne pouvait pas raconter. Deux fois, mademoiselle Josse la mit à la porte, puis la reprit, pour ne pas perdre les six francs, chaque mois.

Dès la sortie de la classe, Nana se vengeait d'avoir été enfermée, en faisant une vie d'enfer sous le porche et dans la cour, où les repasseuses, les oreilles cassées, lui disaient d'aller jouer. Elle retrouvait là Pauline, la fille des Boche, et le fils de l'ancienne patronne de Gervaise, Victor, un grand dadais de dix ans, qui adorait galopiner en compagnie des toutes petites filles.

Madame Fauconnier, qui ne s'était pas fâchée avec les Coupeau, envoyait elle-même son fils. D'ailleurs, dans la maison, il y avait un pullulement extraordinaire de mioches, des volées d'enfants qui dégingolaient les quatre escaliers à toutes les heures du jour, et s'abattaient sur le pavé, comme des bandes de moineaux criards et pillards.

Madame Gaudron, à elle seule, en lâchait neuf, des blonds, des bruns, mal peignés, mal mouchés, avec des culottes jusqu'aux yeux, des bas tombés sur les souliers, des vestes fendues, montrant leur peau blanche sous la crasse. Une autre femme, une porteuse de pain, au cinquième, en lâchait sept. Il en sortait des ta-



pees de toutes les chambres.

Et, dans ce grouillement de vermines aux museaux roses, débarbotillés chaque fois qu'il pleuvait, on en voyait de grands, l'air ficelle, de gros, ventrus déjà comme des hommes, de petits, petits, échappés du berceau, mal d'aplomb encore, tout bêtes, marchant à quatre pattes quand ils voulaient courir. Nana régnait sur ce tas de crapauds ; elle faisait sa mademoiselle jordonne avec des filles deux fois plus grandes qu'elle, et daignait seulement abandonner un peu de son pouvoir à Pauline et à Victor, des confidents intimes qui appuyaient ses volontés.

Cette fichue gamine parlait sans cesse de jouer à la maman, déshabillait les plus petits pour les rhabiller, voulait visiter les autres partout, les tripotait, exerçait un despotisme fantasque de grande personne ayant du vice. C'était, sous sa conduite, des jeux à se faire gifler. La bande pataugeait dans les eaux de couleur de la teinturerie, sortait de là les jambes teintes en bleu ou en rouge, jusqu'aux genoux ; puis, elle s'envolait chez le serrurier, où elle chipait des clous et de la limaille, et repartait pour aller s'abattre au milieu des copeaux du menuisier, des tas de copeaux énormes, amusants tout plein, dans lesquels on se roulait en montant son derrière.

La cour lui appartenait, retentissait du tapage des petits souliers se culbutant à la débânde, du cri perçant des voix qui s'enflaient chaque fois que la bande reprenait son vol. Certains jours même, la cour ne suffisait pas. Alors, la bande se jetait dans les caves, remontait, grimpeait le long d'un

escalier, enfilait un corridor, redescendait, reprenait un escalier, suivait un autre corridor, et cela sans se lasser, pendant des heures, gueulant toujours, ébranlant la maison géante d'un galop de bêtes nuisibles lâchées au fond de tous les coins.

— Sont-ils indignes, ces crapules-là ! criait madame Boche. Vraiment, il faut que les gens aient bien peu de chose à faire, pour faire tant d'enfants... Et ça se plaint encore de n'avoir pas de pain !

Boche disait que les enfants poussaient sur la misère comme les champignons sur le fumier. La portière criait toute la journée, les menaçait de son balai. Elle finit par fermer la porte des caves, parce qu'elle apprit par Pauline, à laquelle elle allongea une paire de calottes, que Nana avait imaginé de jouer au médecin, là-bas, dans l'obscurité ; cette vicieuse donnait des remèdes aux autres, avec des bâtons.

Or, une après-midi, il y eut une scène affreuse. Ça devait arriver, d'ailleurs. Nana s'avisait d'un petit jeu bien drôle. Elle avait volé, devant la loge, un sabot à madame Boche. Elle l'attacha avec une ficelle, se mit à le traîner, comme une voiture. De son côté, Victor eut l'idée d'emplir le sabot de pelures de pomme.

Alors, un cortège s'organisa. Nana marchait la première, tirant le sabot. Pauline et Victor s'avancèrent à sa droite et à sa gauche. Puis, toute la flopée des mioches suivait en ordre, les grands d'abord, les petits ensuite, se bousculant ; un bébé en jupe, haut comme une botte, portant sur l'oreille un bourelet défoncé, venait le dernier.

Et le cortège chantait quelque chose de

triste, des oh ! et des ah ! Nana avait dit qu'on allait jouer à l'enterrement ; les pelures de pomme, c'était le mort. Quand on eut fait le tour de la cour, on recommença. On trouvait ça joliment amusant.

— Qu'est-ce qu'ils font donc ? murmura madame Boche, qui sortit de la loge pour voir, toujours méfiante et aux aguets.

Et lorsqu'elle eut compris :

— Mais c'est mon sabot ! cria-t-elle furieuse. Ah ! les gredins ! Elle distribua des taloches, souffleta Nana sur les deux joues, flanqua un coup de pied à Pauline, cette grande dinde qui laissait prendre le sabot de sa mère. Justement, Gervaise emplissait un seau, à la fontaine. Quand elle aperçut Nana le nez en sang, étranglée de sanglots, elle faillit sauter au chignon de la concierge. Est-ce qu'on tapait sur un enfant comme sur un bœuf ? Il fallait manquer de cœur, être la dernière des dernières.

Naturellement, madame Boche répliqua. Lorsqu'on avait une saloperie de fille pareille, on la tenait sous clef. Enfin, Boche lui-même parut sur le seuil de la loge, pour crier à sa femme de rentrer et de ne pas avoir tant d'explications avec de la saleté. Ce fut une brouille complète.

À la vérité, ça n'allait plus du tout bien entre les Boche et les Coupeau depuis un mois. Gervaise, très donnante de sa nature, lâchait à chaque instant des litres de vin, des tasses de bouillon, des oranges, des parts de gâteau. Un soir, elle avait porté à la loge un fond de saladier, de la barbe de capucin avec de la betterave, sachant que la concierge aurait fait des bassesses pour la salade.

Mais, le lendemain, elle devint toute blanche en entendant mademoiselle Remanjou raconter comment madame Boche avait jeté la barbe de capucin devant du monde, d'un air dégouté, sous prétexte que, Dieu merci ! elle n'en était pas encore réduite à se nourrir de choses où les autres avaient pataugé. Et, dès lors, Gervaise coupa net à tous les cadeaux : plus de litres de vin, plus de tasses de bouillon, plus d'oranges, plus de parts de gâteau, plus rien. Il fallait voir le nez des Boche !

Ça leur semblait comme un vol que les Coupeau leur faisaient. Gervaise comprenait sa faute ; car enfin, si elle n'avait point eu la bêtise de tant leur fourrer, ils n'auraient pas pris de mauvaises habitudes et seraient restés gentils. Maintenant, la concierge disait d'elle pis que pendre. Au terme d'octobre, elle fit des ragots à n'en plus finir au propriétaire, M. Marescot, parce que la blanchisseuse, qui mangeait son saint frusquin en gueulardises, se trouvait en retard d'un jour pour son loyer ; et même M. Marescot, pas très poli non plus celui-là, entra dans la boutique, le chapeau sur la tête, demandant son argent, qu'on lui allongea tout de suite d'ailleurs. Naturellement, les Boche avaient tendu la main aux Lorilleux. C'était à présent avec les Lorilleux qu'on godaillait dans la loge, au milieu des attendrissements de la réconciliation. Jamais on ne se serait fâché sans cette Banban, qui aurait fait battre des montagnes. Ah ! Les Boche la connaissaient à cette heure, ils comprenaient combien les Lorilleux devaient souffrir. Et, quand elle passait, tous affectaient de ricaner, sous la porte.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL
D.R.F.H

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N°: 35/2024/INDH/PAZ
 Le 08 Août 2024 à 10 h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert sur offres de prix pour :
 Achèvement travaux de construction de Dar Taliba à la CT AH Oumdis, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante mille dirhams, 00 Cts (14.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent mille cinquante-six dirhams, 00 Cts (700.056,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis 07/08/2024 avant 16 h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 4866/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER
HEALTHY WAY MANAGEMENT "S.A.R.L"

Constitution
 Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 03/07/2024. Il a été

Établi les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION: **HEALTHY WAY MANAGEMENT "S.A.R.L"**

OBJET : LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET OPÉRATIONNELLE DE BUREAUX.

LE SIÈGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI IER ETG APPT N°3 Q.H.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune.

- Mr HOUSSAM CHIRIF ALAOUI.....480,00 Parts

- MME SOUMIA BERADA.....520,00 Parts

Soit un total de 1000,00 Parts
 GERANCE : La société est

gérée par Mr HOUSSAM CHIRIF ALAOUI ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
 Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 11/07/2024 RC N°633687.
N° 4868/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE TAROUJANT
COMMUNE D'IGHERM
Avis d'appel d'offres
ouvert national

sur offres des prix n° 02/TP/IGH/2024

Le Jeudi 08/08/2024 à 12:00 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la commune D'IGHERM, située au centre IGHERM province de Taroujant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 02/TP/IGH/2024 du 08/08/2024 pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS DE PROXIMITÉ DES DOUARS AIT MALAL, IGHIL, INEMSSADIN, AMANTAZART, RELEVANT DE LA COMMUNE D'IGHERM-PROVINCE DE TAROUJANT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 374904,00 Dhs (Trois Cent Soixante Quatorze Mille Neuf Cent Quatre Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7000,00 (Sept Mille) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis 07/08/2024 avant 16 h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 4866/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° BER/17/2024

Le Lundi 12 Août 2024 à Dix heures, il sera procédé, à la salle des réunions de l'annexe de la Direction Provinciale de l'Équipement et du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Berkane située au 1er étage du Centre d'Immatriculation de Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national N°17/2024 sur offres de prix pour :

Étude de dédoublement de la RP6015 du PK 11+000 au PK 12+850 sur 1,85Km, Province de BERKANE.

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

blics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Sept Cent Dirhams (1700,00 DH).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quarante-Vingt Dix Mille Dirhams (90.000,00DH TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 19,30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Le Dossier technique à fournir comprend :

Le Dossier technique doit être présenté conformément à l'article 4 du règlement de la consultation.

Le domaine d'activité D4 L'Offre technique comprenant :

L'offre technique doit être présentée conformément à l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 4869/PA

GHITAC
SARL d'associé unique au capital de 10 000,00 DH-RC : 613895 - IF 60241117 - TP 35632779

ICE : 003459738000014 - Siège Social : 265, BD ZERKTOUNI 9EME ETAGE N° 92 CASABLANCA

TRANSFERT DE SIÈGE En date du 21 Juin 2024, Monsieur TOUNDI Abdessamad, en sa qualité de gérant de la société et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par les statuts sociaux notamment l'article 4, a décidé le transfert du siège social de l'adresse : 265, Bd Zerktouni 9ème étage n° 92 Casablanca à l'adresse suivante :

RDC de la résidence Villon, Rue François Villon Angle rue Al Hatime Casablanca.

Les documents relatifs à ce transfert ont été déposés auprès du secrétariat du greffe du tribunal de commerce de Casablanca en date du 12/07/2024 sous le numéro 926238.

N° 4870/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° 64/INDH/5/2024

Le 07/08/2024 à 11h heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif au contrôle technique et suivi des travaux de construction d'un centre d'éducation et de formation féminin à la ville d'el Borouj -Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire

est fixé à la somme de Trois cents dirhams (300,00dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Dix-huit mille dirhams toutes taxes comprises TTC (18 000,00 dh TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement

N° 4871/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N°67/INDH/5/2024

Le 07/08/2024 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif au CONTRÔLE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 18 UNITES PRESCHOOLAIRES AUX COMMUNES RELEVANT DE CERCLE BEN AHMED CHAMALIA - PROVINCE DE SETTAT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de sept cent dirhams (700,00dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quarante trois mille deux cent dirhams toutes taxes comprises TTC(43 200,00 dhTTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement

N° 4872/PA

MODIFICATION
 1/- suivant au PV de l'AGI en date du 05/06/2024 de la société DMRSERVICE SARL, il a été décidé :

"- Cession des parts sociales : 500 parts soit 50.000,00 DHS de Mr LEBIAD MOHCINE au profit de Mr LEBIAD REDA de nationalité Marocaine, né le 20/07/1996 titulaire de la CIN N°: BL130688, demeurant à DRISSIA 1 BD ABDELLEAH SENHAJI NR 328 CASABLANCA.

"- supprimer l'activité suivante : entrepreneur du nettoyage des devantures,

magasins, appartements, et ajouter les activités suivantes : Promotion immobilière, Négoce, Entrepreneur de travaux divers et construction Par conséquent modification de l'article III des statuts (OBJET SOCIAL)

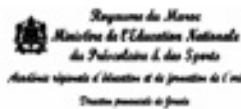
"- supprimer les activités suivantes au niveau d'objet social : Nettoyage , Sécurité , Intérimaire , Négoce , Transport , Commerce , Import - Export , Travaux Divers et ajouter les activités suivantes au niveau d'objet social : Promotion immobilière , construction , Travaux divers , Achat Vente location des biens, Négoce, Et plus généralement , toutes opérations mobilières ou immobilières qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société Par conséquent modification de l'article III des statuts (objet social).

"- Nouvelle répartition du capital :
 -Mr LEBIAD MOHCINE 500 Parts Soit 50 000,00 DHS
 - Mr LEBIAD REDA 500 Parts Soit 50 000,00 DHS
 T O T A L 1000 Parts Soit 100.000,00 DHS

"- Changement de la forme juridique de la société du société à responsabilité limitée associée unique (SARL AU) à une société à responsabilité limitée (SARL)

"- Mise à jour des statuts II/- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce CASABLANCA le 26/06/2024 sous le numéro 924084.

N° 4873/PA



Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
Sur offres des prix

Le LUNDI 29 JUILLET 2024 à partir de 10:00 matin, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction Provinciale de Ministère de l'Éducation Nationale de Pré-scolaire et des Sports à la province de Jerada à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts simplifiés sur offres des prix suivantes :

N° de l'appel d'offres	Montant d'estimation	Objet de l'appel d'offres	ESTIMATION EN DIRHAMS TTC	LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM
20,ENV/2024	10.00	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT ET DE REABILITATION DE L'LYCE QUALIFIANT « ALFAH » COMMUNE « JERADA » RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE JERADA	Sept Cent Quatre-Vingt Mille Trois Cent Quatre-Vingt Sept 793 384,00	Quatre Mille 25 000,00
21,ENV/2024	10.30	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT ET DE REABILITATION DE TROIS (3) INTERATS DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE "3 MARS" A LA COMMUNE "BOUJA" ET L'INTERNAT DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE "OULAD GHIZAL" ET DE L'LYCE COLLEGIAL "ELMARI" A LA COMMUNE DE "OULAD GHIZAL" RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE JERADA	Six Millions Soixante-Deux Mille Trois Cent Soixante-Huit 6 272 368,00	Sept Mille 26 000,00
22,ENV/2024	10.00	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT ET DE REABILITATION DE TROIS (3) TERRAINS DE SPORT AINSI ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE JERADA	Quatre Cent Quatre-Vingt Quatre Mille Neuf Cent 494 900,00	Neuf Mille Six Cent 9 400,00
23,ENV/2024	11.30	TRAVAIL D'AMÉNAGEMENT ET DE REABILITATION DE TROIS (3) ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES: ÉCOLE "TALAT" A LA COMMUNE DE "JERADA", S/S "TAHANNOUT CENTRE" A LA COMMUNE DE "OULAD GHIZAL" ET S/S "ELMARI" A LA COMMUNE DE "OULAD GHIZAL"	Six Millions Cent Quarante Mille 6 140 000,00	Sept-Dix Mille 22 000,00

- ✓ Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
- ✓ Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics
- ✓ Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
- ✓ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°16 du règlement de consultation.

N° 4874/PA

CONSTITUTION

I/- Aux termes d'un acte SSP du 18/04/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique :

Dénomination : «CONTI-GROW» SARL
 OBJET : MARCHAND DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES NEGOCIANT, MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.

Siège Social : 13 RUE AHMED EL MAJJATI RES LES ALPES ETG 1 N 8 MAARIF CHEZ RIDA CONSEIL, CASABLANCA.
 Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams).
 Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espère à savoir :
 Mr. OUHAGA IDER : 100.000,00 DHS
 Durée : 99 ans.
 Gérance : Mr OUHAGA KARIM, gérant non associé pour une durée illimitée.
 Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 633777.

N° 4876/PA

**ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE LA SANTÉ
 ET DE LA PROTECTION
 SOCIALE**

Direction Régionale
 Rabat-Salé-Kénitra
**AVIS D'APPEL D'OFFRES
 OUVERT SIMPLIFIÉ A MAJORITY**
 N°24/2024
 (En vue de la conclusion
 d'un marché
 reconductible)

Le 29/07/2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à Rabat, sis à rue zinia secteur 20 hay ryad Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à majorité n°24/2024: Prestation de gardiennage, de Sécurité et de surveillance des Locaux de l'IFPS Rabat relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale à la Région Rabat Salé Kénitra en Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 253 588,86 DH TTC (Deux Cent Cinquante Trois Mille Cinq Cent Quatre-Vingt-Huit Dirhams Quatre-Vingt-Six Centimes TTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 500,00 DH (Cinq Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 8, 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°8 du règlement de consultation.

N° 4877/PA

**ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE LA SANTÉ
 ET DE LA PROTECTION
 SOCIALE**

Direction Régionale de la Santé et de la protection sociale Rabat-Salé-Kénitra
**AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 SIMPLIFIÉ** N°23/2024

Le 01/08/2024 à 10h00 min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la protection sociale de Rabat, sis à Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié n° 23/2024 pour l'achat de produits d'impression (toner) pour matériel informatique destiné à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Salé-Kénitra et achat de produits d'impression (toner) pour matériel informatique destiné à l'IFPS relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Rabat-Salé-Kénitra, en 2 lots séparés :

Lot 01 : Produits d'impression (toner) pour matériel informatique pour la direction régionale.
 Lot 02 : Produits d'impression (toner) pour matériel informatique pour l'IFPS.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit (En Dirhams TTC) :

- Lot n°1 : 220 312,32 DHS TTC (Deux cents vingt mille trois cents deux cent Dirhams trente-deux centimes TTC).
 - Lot n°2 : 61 537,76 DHS TTC (soixante et un mille cinq cents dix-sept dirhams soixante-seize centimes TTC). Le cautionnement provisoire pour le lot 1, lot 2 : n'est pas exigé

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 8 du règlement de consultation.

N° 4878/PA

**SOCIÉTÉ NATIONALE DE
 RADIODIFFUSION
 ET DE TÉLÉVISION**

**AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT**
 N° 48AOM/SNRT/2024

Le 08/08/2024 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Beïhi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement des locaux de la SNRT à TEMARA.

Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 07/08/2024 à 16 Heures, délai de rigueur.

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
 • Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://aossnrt.ma/> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 65 000,00 DHS

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : 4 383 840,00 DHS TTC

• Une visite des lieux est prévue :

- le 25/07/2024 à 11H au centre de la SNRT à TEMARA.

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 12 du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 4879/PA

**SOCIÉTÉ NATIONALE DE
 RADIODIFFUSION
 ET DE TÉLÉVISION**

**AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT**
 N° 47AOM/SNRT/2024

Le 07/08/2024 à 11:00 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT, 1 Rue EL Beïhi Rabat au 4ème étage, salle des réunions au bâtiment, sis à Angle rues Youssef Ibn Tachfine et Assafi, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Lot n°1 : La fourniture et la mise en service de groupes électrogènes pour les besoins des unités mobiles de la société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision.

Lot n°2 : La fourniture et la mise en service des équipements d'énergie électrique pour les besoins des unités mobiles de la Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision.

Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au plus tard le 06/08/2024 à 16 Heures, délai de rigueur.

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement :
 • Au Secrétariat de la Direction des Achats de la SNRT (2ème étage).

• Par téléchargement gratuit sur le portail de dématérialisation des appels d'offres de la SNRT <https://aossnrt.ma/> et le portail marocain des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/pmmp/>

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
 Lot n°1 : 15 900,00 DHS
 Lot n°2 : 13 200,00 DHS

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Lot n°1 : 1 061 820,00 DHS TTC

Lot n°2 : 881 892,00 DHS TTC

• Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 12 du règlement de consultation. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la direction des achats de la SNRT

- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 4880/PA

**CABINET AL ISTICHARYA
 CONSULTING-SARL-
 BOUZNIKA**

Tel / Fax : 0537649573
 GSM : 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/06/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " ACIL BOU-

KILIMBOBLIER" SARL

Siège Social : Résidence Majorelle Iren G3 N3 Al Qods Sidi Bernoussi Casablanca.

Les associés :
 - Mr. MOHAMMED EL ACIL, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 parts sociales.

- Mr. HASSAN EL BOUKILL, apporteur en numéraire 50 000,00 DHS soit 500 parts sociales.

Objet :
 - PROMOTION IMMOBILIERE;

Durée : 99 ans.
 Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par Mr. MOHAMMED EL ACIL ET Mr. HASSAN EL BOUKILL.
 Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 926062 RC N°633567.

N° 4881/PA

**ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'INTERIEUR**

PROVINCE DE DRIOUCH
 CONSEIL PROVINCIAL
 DE DRIOUCH

DIRECTION GÉNÉRALE
 DES SERVICES

SERVICE DES AFFAIRES
 FINANCIÈRES ET
 DE PATRIMOINE

BUREAU DES
 MARCHÉS

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE
 N° : 09/2024/CPD

• Le mardi 13/08/2024, à 14:00 Heures, il sera procédé aux Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à l'ouverture des plis relatives à la

**ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE DRIOUCH
 CONSEIL PROVINCIAL DE DRIOUCH
 DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
 SERVICE DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DE PATRIMOINE
 BUREAU DES MARCHÉS**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 08/2024/CPD

• Le Mardi 13 Aout 2024, à 11/00 Heures, il sera procédé aux Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

♦ Travaux de Construction de la route reliant Douar Dghala à la RR511 à la Commune de M'Talassa, Province de Driouch.

• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès des Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quinze Mille Dirhams (15.000,00 DHS)**

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Sept Cent Cinquante Mille Huit Cent Quatre Vingt Neuf Dirhams, Vingt Centimes (750.889,20 DH TTC)**

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° : 2.22.431, Du : 15 Chaaban 1444 (08 Mars 2023) relatifs aux marchés publics.

• Conformément aux dispositions de l'Arrêté de la Ministère de l'Economie et des finances N° : 1982-21, Du : 09 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dépôt électronique des plis et des offres est **obligatoire**.

• Pour les concurrents installés au Maroc, il faut produire les copies certifiées conformes à l'original des certificats de qualification et de classification délivrées par le Ministère de l'Équipement, de Transport, de la Logistique et de l'eau, suivant les spécifications du tableau suivant :

Secteur	Classe Minimum	Qualification Exigées
B	5	B5

• Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 4883/PA

Consultation Architecturale pour :

• Etude Architecturale et Suivi des Travaux de Construction de création d'un giratoire et d'aménagement de la place Mohamed V à la ville de Ben Taleb, Province de Driouch.

• Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès du Bureau des Marchés du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

• Le budget prévisionnel maximum hors taxes pour l'exécution des travaux à réaliser est : 2.201.000,00 DH Hors Taxes (Deux Million Deux Cent et Un DH hors taxes)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° : 2.22.431, Du : 15 Chaaban 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

• Les architectes peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés du Conseil de la Province de Driouch.

• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

• Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation architecturale.

N° 4882/PA

- OT MAROC - S.A.S
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS
SIMPLIFIÉE AU CAPITAL
DE 100.000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : RUE SOU-
MAYA IMMEUBLE 82,
2ème ETAGE N°04 QUAR-
TIER PALMIER CASA-
BLANCA

Constitution d'une Société par actions simplifiée

I / - Aux termes d'un acte sous signature privé en date du 5 Juin 2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société par actions simplifiée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Les actionnaires :

1. La société « JT INVEST MAROC », Société à Responsabilité Limitée au capital de 100.000,00 Dirhams, dont le siège social est sis à Rue Soumaya Immeuble 82, 2ème Etage N°4, Quartier Palmier Casablanca, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 617223, et représentée par son Gérant Monsieur JAMEL TOUATI, de nationalité marocaine, né le 22 août 1979 à Tours-France, demeurant 13 Rue Du Fourneau 37550 St Avertin France, titulaire de la CNI N°PW805860 ;

2. Monsieur Mustapha TOUATI, de nationalité marocaine, né le 06 mars 1977 à Tours-France, demeurant 4 impasse des robiniers 37270 Vézetz France, titulaire de la CNI N°PW804554 ;

3. La société « FTK MAROC », Société Anonyme au capital de 300.000,00 Dirhams, dont le siège social est sis à Rue Soumaya Res Shehazade 3, Etg 5 N°22 Palmiers Casablanca, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 517155, et représentée par son Président JAMEL TOUATI de nationalité marocaine, né le 22 août 1979 à Tours-France, demeurant 13 Rue Du Fourneau 37550 St Avertin France, titulaire de la CNI N°PW805860 ;

Dénomination sociale :

- OT MAROC - S.A.S.

Objet social :

La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger :

- L'activité de restauration et de vente de boissons non alcoolisées sur place ou à emporter ;
- La gestion et l'exploitation des restaurants, en filiales ou en établissements, spécialisés dans la restauration et notamment dans les fastos ;
- La vente, l'achat, l'importation et l'exportation de produits et d'équipements en relation avec l'objet social ;
- La prestation de services, le conseil et la formation aux sociétés et aux organisations dans la limite de l'objet social
- La détention et la gestion de titres de participation, de valeurs mobilières ou de placements, ou tout titre équivalent, dans une ou plusieurs sociétés en vue de les contrôler, le tout directement ou indirectement, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ;
- La participation à tout organe de gestion desdites sociétés ;

En plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et autres, sans exception, se rattachant directement ou indirectement à son objet social et à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement ainsi que toutes participations directes ou indirectes sous quelque forme que ce soit dans des entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes.

Siège social :
 Le siège social est fixé à Rue Soumaya Immeuble 82, 2ème Etage N°04 Quartier Palmier Casablanca.

Durée :
 99 années à compter de sa constitution sous la forme de Société par Actions Simplifiée.

Capital social :
 Il est fixé à la somme de Cent Mille (100.000,00) Dirhams divisé en Mille (1.000) actions de Cent (100,00) Dirhams chacune, souscrites intégralement, libérées en totalité à la souscription, et attribuées aux associés.

Présidence :
 La société est gérée pour une durée illimitée par Monsieur JAMEL TOUATI, de nationalité marocaine, né le 22 août 1979 à Tours-France, demeurant 13 Rue Du Fourneau 37550 St Avertin France, titulaire de la CNI N°PW805860.

Direction générale :
 La société est dirigée pour une durée illimitée par Monsieur Mustapha TOUATI, de nationalité marocaine, né le 06 mars 1977 à Tours-France, demeurant 4 impasse des robiniers 37270 Vézetz France, titulaire de la CNI N°PW804554 ;

Exercice social :
 L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

II / - La société a été immatriculée au registre de commerce du tribunal de commerce de Casablanca en date du 10 juillet 2024 sous le numéro : 26260 au registre chronologique.

libres et autre, sans exception, se rattachant directement ou indirectement à son objet social et à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement ainsi que toutes participations directes ou indirectes sous quelque forme que ce soit dans des entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes.

Siège social :
 Le siège social est fixé à Rue Soumaya Immeuble 82, 2ème Etage N°04 Quartier Palmier Casablanca.

Durée :
 99 années à compter de sa constitution sous la forme de Société par Actions Simplifiée.

Capital social :
 Il est fixé à la somme de Cent Mille (100.000,00) Dirhams divisé en Mille (1.000) actions de Cent (100,00) Dirhams chacune, souscrites intégralement, libérées en totalité à la souscription, et attribuées aux associés.

Présidence :
 La société est gérée pour une durée illimitée par Monsieur JAMEL TOUATI, de nationalité marocaine, né le 22 août 1979 à Tours-France, demeurant 13 Rue Du Fourneau 37550 St Avertin France, titulaire de la CNI N°PW805860.

Direction générale :
 La société est dirigée pour une durée illimitée par Monsieur Mustapha TOUATI, de nationalité marocaine, né le 06 mars 1977 à Tours-France, demeurant 4 impasse des robiniers 37270 Vézetz France, titulaire de la CNI N°PW804554 ;

Exercice social :
 L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

II / - La société a été immatriculée au registre de commerce du tribunal de commerce de Casablanca en date du 10 juillet 2024 sous le numéro : 26260 au registre chronologique.

III / - Le dépôt légal a été fait au tribunal de commerce de Casablanca en date du 10 juillet 2024 sous le numéro 925849.

N° 4884 /PA

- FUSION INVEST -
S.A.R.L AU
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE A ASSOCIE
UNIQUE AU CAPITAL DE
4.275.000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : RUE SOU-
MAYA, RÉSIDENCE SHEH-
RAZADE 3, 5ÈME ÉTAGE,
N° 22 PALMIERS,
CASABLANCA
CONSTITUTION
DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/05/2024 à Casablanca, il a été formé une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION :
 " FUSION INVEST "

S.A.R.L AU

OBJET : La société a pour objet

- La prise de participation sous toutes ses formes dans toutes sociétés industrielles, commerciales, financières, immobilières, ou de services ;
- L'administration et la gestion desdites participations
- La participation à tous organes de gestion desdites sociétés ;
- La gestion de portefeuille de

valeurs mobilières acquises par différents moyens ;

- La gestion de fonds d'investissement ;
- Toutes participations ou tous intérêts, par voie d'apports partiels, d'apports fusions de souscription ou d'achat de titres, dans toutes sociétés existantes ou en cours de constitution ayant un objet similaire ou annexe.

SIÈGE SOCIAL :
 Le siège social est fixé à RUE SOUMAYA, RÉSIDENCE SHEHRAZADE 3, 5ÈME ÉTAGE, N° 22 PALMIERS, CASABLANCA.

CAPITAL SOCIAL :
 Le capital social est fixé à la somme de Quatre millions deux cent soixante-quinze mille (4.275.000,00) dirhams divisé en Quarante-deux mille sept cent cinquante (42.750) parts sociales de Cent (100,00) dirhams chacune, souscrites intégralement, libérées en totalité à la souscription et attribuées à l'associé unique, savoir :

- Mme. Fatine SOUBAI : 42.750 Parts

Soit au total : Quarante-deux mille sept cent cinquante parts de 100 Dirhams chacune 42.750 Parts

DURÉE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNÉE SOCIALE : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

GERANCE :
 Est nommée comme gérante de la société, et ce pour une durée illimitée :

- Madame Fatine SOUBAI, de nationalité marocaine, née le 11 décembre 1989 à Fes, demeurant à Fes, 20 Avenue Oualili, Route Imouzzer, titulaire de la carte nationale d'identité n°CD221832.

La gérante déclare accepter cette nomination en précisant qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ou interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination.

La société sera engagée par sa seule signature.

BÉNÉFICES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.

DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 13/06/2024 sous le N°923217.

N° 4885 /PA

- MKT GESTION -
S.A.R.L AU
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE A ASSOCIE
UNIQUE AU CAPITAL DE
2.053.800,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : AVENUE
ABDELKRIM EL KHAT-
TABIL, IMMEUBLE BEN-
MOUSSA EL GOUACHE,
2ÈME ÉTAGE, FES
CONSTITUTION
DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/05/2024 à Fes, il a été formé une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION :
 " MKT GESTION " S.A.R.L AU

OBJET : La société a pour objet

- La prise de participation sous toutes ses formes dans toutes sociétés industrielles,

commerciales, financières, immobilières, ou de services ;

- L'administration et la gestion desdites participations
- La participation à tous organes de gestion desdites sociétés ;

- La gestion de portefeuille de valeurs mobilières acquises par différents moyens ;

- La gestion de fonds d'investissement ;
- Toutes participations ou tous intérêts, par voie d'apports partiels, d'apports fusions de souscription ou d'achat de titres, dans toutes sociétés existantes ou en cours de constitution ayant un objet similaire ou annexe ;

SIÈGE SOCIAL :
 Le siège social est fixé à AVENUE ABDELKRIM EL KHATTABIL, IMMEUBLE BENMOUSSA EL GOUACHE, 2ÈME ÉTAGE, FES

CAPITAL SOCIAL :
 Le capital social est fixé à la somme de Deux millions cinquante-trois mille huit cents (2.053.800,00) dirhams divisé en Vingt mille cinq cent trente-huit (20.538) parts sociales de Cent (100,00) dirhams chacune, souscrites intégralement, libérées en totalité à la souscription et attribuées à l'associé unique, savoir :

- M. Mohamed Karim TAGEMOUATI 20.538 Parts

Soit au total : Vingt mille cinq cent trente-huit parts de 100 Dirhams chacune 20.538 Parts

DURÉE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNÉE SOCIALE : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

GERANCE :
 Est nommé comme gérant de la société, et ce pour une durée illimitée :

- Monsieur Mohamed Karim TAGEMOUATI, de nationalité marocaine, né le 12 novembre 1981 à Fes, demeurant à Fes, 50 Lot Harza, Route Imouzzer, titulaire de la carte nationale d'identité n°C794547.

Le gérant déclare accepter cette nomination en précisant qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ou interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination.

La société sera engagée par sa seule signature.

BÉNÉFICES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.

DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Fes le 02/07/2024 sous le N°13570.

N° 4886 /PA

- JIS INVEST - S.A.R.L AU
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE A ASSOCIE
UNIQUE AU CAPITAL DE
4.275.000,00 DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL :
AVENUE ABDELKRIM EL
KHATTABIL, IMMEUBLE
BENMOUSSA EL
GOUACHE,
2ÈME ÉTAGE, FÈS
CONSTITUTION
DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/05/2024 à Fes, il a été formé une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION :
 " JIS INVEST " S.A.R.L AU

OBJET : La société a pour objet

- La prise de participation sous toutes ses formes dans toutes sociétés industrielles,

commerciales, financières, immobilières, ou de services ;

- L'administration et la gestion desdites participations
- La participation à tous organes de gestion desdites sociétés ;

- La gestion de portefeuille de valeurs mobilières acquises par différents moyens ;

- La gestion de fonds d'investissement ;
- Toutes participations ou tous intérêts, par voie d'apports partiels, d'apports fusions de souscription ou d'achat de titres, dans toutes sociétés existantes ou en cours de constitution ayant un objet similaire ou annexe.

SIÈGE SOCIAL :
 Le siège social est fixé à AVENUE ABDELKRIM EL KHATTABIL, IMMEUBLE BENMOUSSA EL GOUACHE, 2ÈME ÉTAGE, FÈS

CAPITAL SOCIAL :
 Le capital social est fixé à la somme de Quatre millions deux cent soixante-quinze mille (4.275.000,00) dirhams divisé en Quarante-deux mille sept cent cinquante (42.750) parts sociales de Cent (100,00) dirhams chacune, souscrites intégralement, libérées en totalité à la souscription et attribuées à l'associé unique, savoir :

- Mme. Jihane SOUBAI : 42.750 Parts

Soit au total : Quarante-deux mille sept cent cinquante parts de 100 Dirhams chacune 42.750 Parts

DURÉE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNÉE SOCIALE : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

GERANCE :
 Est nommée comme gérante de la société, et ce pour une durée illimitée :

- Madame Jihane SOUBAI, de nationalité marocaine, née le 25 août 1988 à Fes, demeurant à Fes, 50 Lot Harza, Route d'Imouzzer, titulaire de la carte nationale d'identité n°CD156016.

La gérante déclare accepter cette nomination en précisant qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ou interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination.

La société sera engagée par sa seule signature.

BÉNÉFICES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.

DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Fes le 02/07/2024 sous le N°13571.

N° 22 PALMIERS,

CASABLANCA
CONSTITUTION
DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/05/2024 à Casablanca, il a été formé une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION :
 " LIJAD INVEST "

S.A.R.L AU

OBJET :
 La société a pour objet

- La prise de participation sous toutes ses formes dans toutes sociétés industrielles, commerciales, financières, immobilières, ou de services ;
- L'administration et la gestion desdites participations
- La participation à tous organes de gestion desdites sociétés ;

- La gestion de portefeuille de valeurs mobilières acquises par différents moyens ;

- La gestion de fonds d'investissement ;
- Toutes participations ou tous intérêts, par voie d'apports partiels, d'apports fusions de souscription ou d'achat de titres, dans toutes sociétés existantes ou en cours de constitution ayant un objet similaire ou annexe.

SIÈGE SOCIAL :
 Le siège social est fixé à AVENUE ABDELKRIM EL KHATTABIL, IMMEUBLE BENMOUSSA EL GOUACHE, 2ÈME ÉTAGE, FÈS

CAPITAL SOCIAL :
 Le capital social est fixé à la somme de Quatre millions deux cent soixante-quinze mille (4.275.000,00) dirhams divisé en Quarante-deux mille sept cent cinquante (42.750) parts sociales de Cent (100,00) dirhams chacune, souscrites intégralement, libérées en totalité à la souscription et attribuées à l'associé unique, savoir :

- M. Youssif LEMHANEZ-IMANI 71.750 Parts

Soit au total : Soixante et onze mille sept cent cinquante parts de 100 Dirhams chacune 71.750 Parts

DURÉE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNÉE SOCIALE : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

GERANCE :
 Est nommé comme gérant de la société, et ce pour une durée illimitée :

- Monsieur Youssif LEMHANEZ-IMANI, de nationalité marocaine, né le 13 août 1989 à Casablanca, demeurant à Casablanca, 3 Villa Youssif, Route d'Azemmour, Anfa, titulaire de la carte nationale d'identité n°BE816790.

Le gérant déclare accepter cette nomination en précisant qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ou interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination.

La société sera engagée par sa seule signature.

BÉNÉFICES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.

DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 13/06/2024 sous le N°923216.

N° 4887 /PA

- LIJAD INVEST -
S.A.R.L AU
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE A ASSOCIE
UNIQUE AU
CAPITAL DE 7.175.000,00
DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : RUE SOU-
MAYA, RÉSIDENCE SHEH-
RAZADE 3, 5ÈME ÉTAGE,
N° 22 PALMIERS,
CASABLANCA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/05/2024 à Casablanca, il a été formé une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION :
 " LIJAD INVEST "

S.A.R.L AU

OBJET : La société a pour objet

- La prise de participation sous toutes ses formes dans toutes sociétés industrielles, commerciales, financières, immobilières, ou de services ;
- L'administration et la gestion desdites participations
- La participation à tous organes de gestion desdites sociétés ;
- La gestion de portefeuille de

valeurs mobilières acquises par différents moyens ;

- La gestion de fonds d'investissement ;
- Toutes participations ou tous intérêts, par voie d'apports partiels, d'apports fusions de souscription ou d'achat de titres, dans toutes sociétés existantes ou en cours de constitution ayant un objet similaire ou annexe.

SIÈGE SOCIAL :
 Le siège social est fixé à RUE SOUMAYA, RÉSIDENCE SHEHRAZADE 3, 5ÈME ÉTAGE, N° 22 PALMIERS, CASABLANCA.

CAPITAL SOCIAL :
 Le capital social est fixé à la somme de Sept millions cent soixante-quinze mille (7.175.000,00) dirhams divisé en Soixante et onze mille sept cent cinquante (71.750) parts sociales de Cent (100,00) dirhams chacune, souscrites intégralement, libérées en totalité à la souscription et attribuées à l'associé unique, savoir :

- M. Youssif LEMHANEZ-IMANI 71.750 Parts

Soit au total : Soixante et onze mille sept cent cinquante parts de 100 Dirhams chacune 71.750 Parts

DURÉE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNÉE SOCIALE : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

GERANCE :
 Est nommé comme gérant de la société, et ce pour une durée illimitée :

- Monsieur Youssif LEMHANEZ-IMANI, de nationalité marocaine, né le 13 août 1989 à Casablanca, demeurant à Casablanca, 3 Villa Youssif, Route d'Azemmour, Anfa, titulaire de la carte nationale d'identité n°BE816790.

Le gérant déclare accepter cette nomination en précisant qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ou interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination.

La société sera engagée par sa seule signature.

BÉNÉFICES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.

DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 13/06/2024 sous le N°923216.

N° 4888 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA RÉGION GUELIMM - GUELD NOÛN
PROVINCE DE SIDI IFNI
PACHALIK SIDI IFNI
COMMUNE DE SIDI IFNI
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'URBANISME DES TRAVAUX
DE PATRIMOINE DES ETUDES TECHNIQUES
ET LA GESTION DÉLÉGUÉE



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة كلميم واد نون
إقليم سidi إفني
بلدية سidi إفني
جماعة سidi إفني
مدرية المصالح
قسم التصور والاتصال والمستلزمات والخدمات
التقنية والتسيير المرفوض

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N° 04/2024/BC

Le 3-3-2024 à 10h00. Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la commune de Sidi Ifni, province de Sidi Ifni à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° 04/2024/BC du 3-3-2024 pour :

ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN D'ECLAIRAGE PUBLIC A LA COMMUNE DE SIDI IFNI

Le dossier d'appel d'offres ouvert doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **615 876,00 Dhs (SIX CENT QUINZE MILLE HUIT CENT SOIXANTE SEIZE DIRHAMS)**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **12 000,00 Dhs (DOUZE MILLE DIRHAMS)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le Bureau d'ordre de la commune de Sidi Ifni au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation

N° 4900/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA RÉGION GUELIMM - GUELD NOÛN
PROVINCE DE SIDI IFNI
PACHALIK SIDI IFNI
COMMUNE DE SIDI IFNI
DIRECTION DES SERVICES
DIVISION D'URBANISME DES TRAVAUX
DE PATRIMOINE DES ETUDES TECHNIQUES
ET LA GESTION DÉLÉGUÉE



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة كلميم واد نون
إقليم سidi إفني
بلدية سidi إفني
جماعة سidi إفني
مدرية المصالح
قسم التصور والاتصال والمستلزمات والخدمات
التقنية والتسيير المرفوض

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIÉ N°03/2024/BC

Le 3-3-2024 à 11h00. Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la commune de Sidi Ifni à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N° 03/2024/BC pour du 3-3-2024 pour :

ACHAT DE MATERIELS :

- achat de matériel de signalisation.
- achat de matériel technique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **321 060,00 Dhs (TROIS CENT VINGT ET UN MILLE SOIXANTE DIRHAMS)**.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **6 000,00 Dhs (SIX MILLE DIRHAMS)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 4899/PA

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT

CS/DSC/DAFESBM

AVIS DE REPORT ET RECTIFICATIF

Il est porté à la connaissance des concurrents et le public que l'appel d'offres n° 13/CS/2024 du 18/07/2024 à 11h00 relatif aux TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE TROTTOIR DE LA COMMUNE DE SETTAT- PROVINCE DE SETTAT- publié à la libération n°10249 du 25/06/2024 est reporté pour le 01/08/2024 à 11h00 est rectifié au niveau de l'article 05 du règlement de consultation comme suit :

Au lieu de :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
0	01	2

Lire :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
0	01	3

N° 4897/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE DE RHAMNA

Objet : Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité dans le cadre du contrôle extérieur des travaux d'amélioration du niveau de service de la RR206 du PK127+150 (Ex PKS9+450) au PK 144+500 (Ex PK77+100) -Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 08/2024/ OUVERTURE DES PLS LE 08/08/2024

Le 08/08/2024 à 10h30(Dix Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Rhamna (Benguerij) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour les :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité dans le cadre du contrôle extérieur des travaux d'amélioration du niveau de service de la RR206 du PK127+150 (Ex PKS9+450) au PK 144+500 (Ex PK77+100) -Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **630 752,00 Dhs (Six cent trente mille Sept cent quatre-vingt-douze Dirhams)**.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **9 500,00 Dhs (Neuf mille cinq cent Dirhams)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent **obligatoirement** déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de consultation.

N° 4896/PA

Sport

L'Argentine perd Messi sur blessure mais remporte la Copa America



Après un début de match retardé par des incidents à l'entrée du stade, l'Argentine a dominé la Colombie (1-0, a.p.) pour remporter la Copa America dimanche à Miami (Floride, Etats-Unis).

Lionel Messi est sorti blessé à la 66e minute, laissant couler ses larmes sur le banc de touche avant de retrouver le sourire à la 112e minute au moment du but vainqueur de Lautaro Martinez, qui a permis aux Argentins de remporter leur "triple couronne", trois compétitions internationales de rang, après la Copa 2021 et la Coupe du monde 2022 au Qatar.

L'après-midi avait commencé dans le chaos.

Les policiers et membres de la sécurité ont usé de la force et arrêté plusieurs individus qui essayaient de rentrer dans le stade a priori sans billets. Après plusieurs incidents, les portes sont restées closes plusieurs heures.

Les secouristes sont intervenus pour plusieurs malaises dus à la chaleur (environ 34 degrés) et à la compacité de la foule.

Lorsque les organisateurs ont finalement ouvert les accès, l'entrée des supporters s'est de nouveau révélée chaotique, entraînant les larmes et la colère de nombreux fans.

"Ils nous traitent comme des animaux, l'organisation est inexistante. En tout cas, rien n'était prêt pour accueillir 60.000 personnes", a regretté Cécilia Cabarelli, une supportrice argentine.

Le Hard Rock Stadium de Miami doit accueillir sept rencontres de la prochaine Coupe du monde en 2026, co-organisée par les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

Le match a finalement pu débiter à 21h22 locale (03h22 lundi heure de Paris) avec 1h22 de retard. Mais l'incident a fait réagir les sélectionneurs Nestor Lorenzo et Lionel Scaloni.

"Les joueurs se sont échauffés, se sont refroidis, se sont à nouveau échauffés, avant le coup d'envoi", a dit Lorenzo qui a évoqué une situation "étrange pour les deux équipes".

Un sentiment partagé par son homologue argentin qui parle d'un avant-match "difficile à comprendre".



L'avenir international de Lionel Messi est incertain, même s'il n'a pas exclu de prolonger avec la sélection jusqu'à la Coupe du monde 2026

"Des joueurs sont restés une heure en dehors du stade à attendre leurs familles et nous avons dû jouer le match, avec le sentiment de ne pas savoir où elles étaient", a-t-il expliqué.

Côté sportif, la Colombie s'est rapidement mise en valeur avec un superbe mouvement collectif parti de James Rodriguez pour une remise de Luis Diaz à Jhon Córdoba, auteur d'une belle frappe après un contrôle de la poitrine à côté des buts de Dibu Martinez (6e).

L'éternel Lionel Messi s'est trouvé en position parfaite à l'intérieur de la surface mais sa frappe a été contrée par un défenseur (20e). La Pulga a ensuite subi un tacle appuyé qui l'a laissé plusieurs minutes au sol.

Un avant-goût de ce qui l'attendait en seconde période. A la 64e minute, Messi s'est allongé sur la pelouse après un mauvais appui lors d'une course au milieu du terrain, se plaignant de la cheville droite, très gonflée quelques minutes plus tard.

L'octuple Ballon d'Or de 37 ans est sorti en boitant deux minutes plus tard et n'a pu contenir ses larmes sur le banc.

L'avenir international de la star argentine est incertain, même s'il n'a pas exclu de prolonger avec la sélection jusqu'à la Coupe du monde 2026.

Son compatriote Angel Di Maria est lui aussi sorti en larmes, à la 117e minute, pour sa dernière sélection.

"J'avais rêvé d'atteindre la finale et de la gagner, puis d'arrêter de cette façon", a commenté l'ancien joueur du PSG.

Les Argentins avaient pris l'avantage quelques minutes auparavant: Giovanni Lo Celso, au relais d'une passe de Leandro Paredes, a envoyé Lautaro Martinez en profondeur pour une frappe gagnante depuis la droite de la surface. Les trois joueurs clef de l'action sont entrés en cours de match.

Après sa célébration, Martinez, meilleur buteur du tournoi, est venu embrasser son capitaine Messi, avant qu'il ne soulève le trophée de la 16e Copa America pour l'Argentine, un record devant l'Uruguay (15).

La victoire a été célébrée par des milliers d'Argentins réunis devant l'Obélisque, à Buenos Aires. L'avant-match avait aussi été marqué par la mort d'un supporter de 29 ans, qui a chuté en voulant grimper sur une structure devant l'Obélisque pour agiter un drapeau.



"Ils nous traitent comme des animaux, l'organisation est inexistante. En tout cas, rien n'était prêt pour accueillir 60.000 personnes", a regretté Cécilia Cabarelli, une supportrice argentine



L'Espagne dans l'histoire

La malédiction se poursuit pour l'Angleterre



L'Espagne est entrée dans l'histoire de l'Euro en étant la première nation à obtenir un 4e sacre continental, brisant le rêve de l'Angleterre, battue 2-1 et toujours sans trophée après 58 ans d'attente, dimanche à Berlin.

Dans un stade olympique rempli aux deux tiers de fans anglais, la malédiction s'est poursuivie pour les pauvres Three Lions, en quête d'un titre depuis la Coupe du monde 1966 organisée sur leur sol. Les hommes de Gareth Southgate pensaient pouvoir enfin ramener la coupe à la maison mais comme l'Allemagne, pays hôte, en quarts de finale (2-1 a.p.), puis la France en demi-finales (2-1), ils sont tombés sur des Espagnols surs de leur jeu et de leur force collective.

Dans un tournoi globalement très terne, la Roja a été la seule formation à produire du spectacle, forte de son formidable potentiel offensif. L'Angleterre en a fait les frais au terme d'une finale qui n'a pas non plus atteint des sommets techniques mais a tout de même confirmé la supériorité espagnole.

Le héros de la partie aura été Mikel Oyarzabal,

entré en seconde période et auteur du but de la victoire à la 86e minute. Alors que les deux équipes étaient à égalité après l'ouverture du score de Nico Williams (47e) puis le but anglais signé Cole Palmer (74e), le joueur de la Real Sociedad a propulsé les siens au paradis.

Après le prodige Lamine Yamal, devenu en demi-finale le plus jeune buteur de la compétition à 16 ans et 362 jours, la Roja s'est trouvée un autre sauveur pour lui permettre de s'imposer une quatrième fois dans un Championnat d'Europe après 1964, 2008 et 2012.

Adeptes comme toujours de la possession de balle à outrance, les Espagnols ont sur cette fois y ajouter de la percussion avec des attaquants de feu, comme Yamal et Williams, pour en finir avec une domination stérile, longtemps leur marque de fabrique.

"Nous ne réalisons pas encore ce que nous avons fait. Nous rentrerons en Espagne demain (lundi, ndr) et nous pourrons vivre cette expérience avec les supporters, l'amour et la chaleur qu'ils nous ont apportés. Je pense que nous sommes entrés

dans l'histoire", a réagi Nico Williams.

"C'est le meilleur cadeau d'anniversaire dont j'aurais pu rêver", a de son côté estimé Lamine Yamal, qui a eu 17 ans samedi.

Tout le mérite revient au sélectionneur Luis de la Fuente, successeur de Luis Enrique après un Mondial-2022 terminé piteusement aux tirs au but en 8e de finale face au Maroc. Ce succès n'est pas dû au hasard pour une formation qui s'était déjà adjugé, sous la direction de son nouvel entraîneur, la Ligue des nations en 2023, avec peu ou prou les mêmes recettes.

Le technicien peut aussi compter au milieu sur un métronome de la trempe de Rodri, stratège de Manchester City élu meilleur joueur de l'Euro.

L'échec en finale est en revanche très cruel pour l'Angleterre de Gareth Southgate, seule nation favorite à avoir été digne de son statut dans cet Euro, quand la France et l'Allemagne ont été incapables d'être à la hauteur de leur rang.

Certes, le parcours aura été en dents de scie, avec des stars pas toujours au rendez-vous, comme Jude Bellingham. Mais les Anglais ont cru dur

comme fer pouvoir mettre fin à leur disette avant, une nouvelle fois, de tomber de très haut.

Il leur faudra attendre encore avant de décoller cette étiquette de perdants éternels qui leur colle à la peau. L'histoire se répète pour Gareth Southgate, qui est plusieurs fois passé tout près d'une consécration internationale. Demi-finaliste du Mondial-2018, finaliste de l'Euro-2021, battu de peu par les Bleus en quarts de finale du Mondial-2022 (2-1), il a encore perdu le match qu'il ne fallait pas perdre. En poste depuis 2016, son avenir s'écrit désormais en pointillés.

"C'est difficile d'y réfléchir aussi tôt après une défaite comme celle-ci. J'ai besoin d'abord d'en discuter avec des personnes importantes en coulisses", a déclaré le technicien, interrogé après la partie sur son futur.

Pour Harry Kane aussi, les finales se suivent et se ressemblent. Le prolifique avant-centre du Bayern Munich n'a toujours pas gagné le moindre titre dans sa carrière et il quitte Berlin la tête basse. Comme les autres Three Lions et leurs malheureux supporters.

Le triomphe du jeu espagnol

L'Espagne a illuminé l'Euro avec son football offensif et séduisant, jusqu'à triompher dimanche à Berlin, dans un tournoi globalement décevant où les favoris annoncés, la France et l'Angleterre, ont plus brillé par leur solidité que par leur jeu.

Le football est souvent cruel, parfois irrationnel, mais il a cette fois respecté une certaine logique: la meilleure équipe du tournoi a été récompensée, ouvrant une nouvelle page de son histoire glorieuse alors-même que certains doutaient de la revoir déjà au niveau de celle d'Andrés Iniesta, Xavi et Cesc Fàbregas.

Revoilà l'Espagne sur le toit de l'Europe pour la quatrième fois, plus de dix ans après son enchaînement historique Euro-2008, Coupe du monde 2010 et Euro-2012. Elle parachève un renouveau qui fut bien plus rapide que prévu.

Alors que la plupart des observateurs la plaçaient

en-dessous des favoris, cette Roja rajeunie, renouvelée par son sélectionneur Luis de la Fuente, arrivé en Allemagne avec une confiance aveugle en ses joueurs mais sans expérience du haut niveau, a fait mentir tous les pronostics, imposant match après match sa supériorité collective.

On lui promettait "le groupe de la mort"? Elle a envoyé la Croatie dans les cordes d'entrée (3-0), étouffé l'Italie (1-0) et dominé sans trembler l'Albanie (1-0) pour boucler la phase de groupes comme la seule équipe à neuf points. Puis elle a croqué la Géorgie (4-1) en huitièmes, avant de frapper les esprits en éjectant le pays-hôte allemand en quarts de finale (2-1 a.p.) puis la France de Kylian Mbappé en demi-finales (2-1).

Un parcours historique, conclu en apothéose à Berlin contre l'Angleterre (2-1) avec une septième victoire en sept rencontres et une nouvelle démonstration collective ponctuée d'un but de Mikel Oyar-

zabal en mode "supersub". Elle couronne la super gestion de Luis de la Fuente, surnommé "Luis le tranquille" en opposition au caractère volcanique de son prédécesseur Luis Enrique.

Alors qu'elle était au plus bas après l'échec en huitièmes de finale du Mondial-2022 contre le Maroc, la sélection espagnole a retrouvé de la stabilité et de la confiance pour rivaliser avec les plus grands.

Sans renier sa tradition de possession qui a irrigué les succès de ses brillants aînés, elle y a ajouté de la percussion, de la vitesse et de la verticalité en s'appuyant sur ses insaisissables ailiers Lamine Yamal, 17 ans ce samedi, et Nico Williams, 22 ans depuis vendredi.

Comme deux ados dans une cour de récréation, les deux dribbleurs, amis en dehors du terrain, ont changé le visage de leur équipe et fait souffler un vent de fraîcheur sur la compétition, avec un cocktail d'insouciance et de pur talent balle au pied. Et ils ont

bien failli mener à eux seuls leur équipe vers le sacre, avant l'égalesation anglaise et le but vainqueur d'Oyarzabal.

"Le futur est à nous", tirait avant la finale le quotidien sportif AS avec une fresque des deux feux follets, "symboles de talent et de diversité".

Avec son sourire enfantin, son appareil dentaire et ses bouclettes dorées, Yamal s'est un peu plus affirmé comme le plus grand espoir du football mondial avec 4 passes décisives et un bijou qui a fait le tour de la planète pour ramener les siens dans la demi-finale contre les Bleus, battant au passage un énième record de précocité.

Un talent générationnel, "touché par la grâce de Dieu", résume De la Fuente. "On essaie de donner un semblant de normalité à cette situation, de lui expliquer que c'est avec l'humilité qu'il pourra continuer à progresser". Pour porter l'Espagne vers un nouveau cycle de domination?

JO-2024: Des taxis volants autorisés dans Paris

La création d'une plateforme flottante permettant le décollage et l'atterrissage de taxis volants électriques en plein Paris pour des vols de démonstration gratuite pendant les Jeux olympiques a été autorisée mardi par un arrêté gouvernemental.

Vitrine revendiquée d'une aviation décarbonée, cette expérimentation est critiquée par de nombreux élus municipaux de Paris, de la majorité ou de l'opposition, qui dénoncent un "projet absurde" et une "aberration écologique".

La mairie de Paris va étudier la possibilité d'un recours en justice contre l'arrêté, a donc annoncé à l'AFP l'entourage de la maire socialiste, Anne Hidalgo.

"Ce gouvernement n'a plus aucune légitimité démocratique et il continue d'aller à l'encontre du Conseil de Paris", qui s'était opposé à ce projet "anti-écologique", "très cher", qui "va concerner uniquement les personnes les plus fortunées", a jugé sur la radio France Bleu Paris l'adjoint aux mobilités de la ville de Paris, David Belliard.

Les promoteurs de ces taxis volants, présentés comme plus petits, moins lourds et moins bruyants que

des hélicoptères, insistent sur la possibilité de les utiliser ultérieurement - grâce à des versions plus grandes - pour du transport sanitaire d'urgence, que ce soient des malades ou des greffons.

"C'est une très bonne chose que cette expérimentation puisse avoir lieu", a au contraire réagi l'entourage de la présidente de la région Ile-de-France Valérie Pécresse, qui a soutenu à hauteur d'un million d'euros le projet porté notamment par l'entreprise allemande Volocopter.

Les Jeux olympiques débutent le 26 juillet dans la capitale française et le feu vert du gouvernement français, paru au Journal officiel mardi, était attendu depuis plusieurs mois.

La plateforme autorisée par arrêté mardi sera située sur une barge sur la Seine, amarrée au quai d'Austerlitz dans l'est de Paris et "pourra être exploitée jusqu'au 31 décembre 2024 au plus tard".

"Tenant compte de son caractère expérimental", l'arrêté limite les horaires d'exploitation de cette hélistation "entre 8 heures et 17 heures" et le nombre de vols "à deux mouvements par heure et à 900 vols sur la totalité de l'expérimentation" jusqu'à la fin



de l'année.

Outre l'entreprise allemande Volocopter, qui fabrique le "Volocity", le groupe Aéroports de Paris (ADP) est associé au projet, censé incarner les ambitions de verdissement de l'industrie aéronautique polluante.

Cet aéronef à deux places, dont celle du pilote, est équipé de batteries alimentant 18 rotors disposés en couronne au-dessus du cockpit.

Le but est de profiter de la vitrine des JO pour démontrer la faisabilité de ce mode de transport, censé relier dif-

férents sites de décollage et d'atterrissage, des "vertiports".

Quatre de ces "vertiports" existent déjà, situés au nord de la capitale sur les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle et du Bourget, et à l'ouest, sur les communes d'Issy-les-Moulineaux et de Saint-Cyr-l'Ecole. Ne manquait plus que l'autorisation pour un cinquième site en plein Paris.

Les promoteurs de ces appareils devront se contenter de vols de démonstration gratuite pendant les Jeux olympiques, faute d'avoir obtenu à

temps une certification de l'Agence européenne de sécurité aérienne (AESA). Ils tablent désormais sur une certification "à l'automne".

Le projet a connu plusieurs revers, dont un avis défavorable en février après enquête publique.

En septembre, l'Autorité environnementale avait jugé "incomplète" l'étude d'impact de la future base expérimentale de taxis volants prévue sur la Seine, mettant en cause la pollution sonore et visuelle, la consommation d'énergie et le risque pour la sécurité des passagers comme des Parisiens.

C'est dans le cadre de cette évaluation environnementale que les élus de la capitale avaient rendu un avis négatif au Conseil de Paris sur la création de cette plateforme à Austerlitz.

Face aux critiques, ADP et ses partenaires insistent sur "l'utilité" de ces appareils et l'importance de rester dans la course à l'innovation.

"Je ne suis pas fan du taxi volant (...) Mais je n'ai pas envie, au nom de je ne sais quelle idéologie, que nous nous privions de cette expérimentation (...) C'est peut-être l'ambulance de demain", défendait en juin le ministre délégué aux Transports Patrice Vergriete.

Recettes

Quiche sans pâte aux courgettes et au fromage



Ingrédients : (Pour 4 personnes)

4 courgettes
4 oeufs
1 petit pot de fromage blanc nature
1 pincée de sel
1 pincée de poivre du moulin
1 crottin de chèvre
4 tomates séchées

Préparation :

Coupez les courgettes en petits morceaux puis mettez-les dans un plat à gratin chemisé de papier sulfurisé.

Coupez ensuite les tomates séchées, disposez-les par dessus et mettez le plat à gratin de côté.

Dans un saladier, cassez les oeufs.

Ajoutez-y le fromage blanc, le

sel et le poivre puis fouettez.

Versez le mélange dans le plat à gratin sur les courgettes et les tomates séchées coupées.

Coupez le crottin de chèvre en petits morceaux puis mettez-le par dessus.

Ajoutez les herbes de Provence puis enfournez votre quiche sans pâte 30 minutes.

À la sortie du four, démoulez délicatement votre quiche sans pâte puis coupez-la en plusieurs parts.

J'ai servi ma quiche sans pâte avec une salade verte : ma petite famille a adoré (même les enfants !).

Vous pouvez bien entendu varier cette recette avec d'autres légumes et d'autres herbes.

Aux Etats-Unis, première extinction locale d'une espèce liée à la montée des eaux

Une espèce de cactus a désormais disparu des Etats-Unis à l'état sauvage, une perte qui représente la première extinction locale liée à la hausse du niveau de la mer dans le pays, selon une étude publiée récemment.

Ce cactus (*Pilosocereus millspaughii*) pouvant mesurer jusqu'à six mètres, avec des fleurs blanches et des fruits rouges entourés d'épais poils laineux, existe toujours dans les Caraïbes, mais n'était présent aux Etats-Unis qu'en Floride, sur l'île de Key Largo.

L'intrusion d'eau salée et l'érosion des sols à cause d'ouragans et de marées ont eu raison de cette population, qui était suivie chaque année depuis 2007.

Leur sort "pourrait être un indicateur de la façon dont d'autres plantes côtières à faible altitude réagiront au changement climatique", a alerté dans un communiqué Jennifer Possley, co-auteurice de l'étude.

Ces cactus poussaient sur des sols calcaires entourés de mangroves, près du rivage, mais leur habitat s'est retrouvé érodé.

De précédents travaux ont montré que les sols se trouvant sous les cactus morts contenaient davantage de sel que sous les cactus vivants, établissant une connexion entre cette salinité accrue et leur mortalité.

En 2015, les chercheurs ont également remarqué que nombre de ces cac-

tus, qui contiennent des réserves d'eau pour résister aux périodes sans pluies, avaient été mangés par des animaux.

Les scientifiques ont fait l'hypothèse que ces animaux s'étaient tournés vers les cactus face à des ressources en eau fraîche de plus en plus limitées, à cause de l'intrusion répétée de l'eau de mer.

En 2017, le très puissant ouragan Irma a balayé la Floride, puis de grandes marées en 2019 ont provoqué des inondations durant plusieurs mois.

En 2021, il ne restait plus que six cactus vivants sur 150 par le passé. Les chercheurs ont décidé de les sauver en les replantant dans une serre ou un lieu protégé en extérieur. Plus d'un millier de graines ont également été conservées.

Des tentatives pour les replanter

dans la nature sont envisagées, mais les environnements propices se font de plus en plus rares.

"Nous sommes en première ligne de la perte de biodiversité", a déclaré George Gann, co-auteur de l'étude. "Les recherches que nous avons menées dans le sud de la Floride au cours des 25 dernières années montrent que plus d'une espèce végétale indigène sur quatre est gravement menacée d'extinction au niveau régional ou déjà extirpée", c'est-à-dire éteinte localement.

Avec le réchauffement climatique, les glaciers et calottes glaciaires en Antarctique et au Groenland fondent et leur eau se retrouve dans les océans, faisant monter le niveau de la mer. L'expansion des océans, sous l'effet de l'absorption de chaleur, contribue également.

